

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

PARAISSANT CHAQUE SEMAINE  
le MARDI et le VENDREDI.  
Abonnement pour l'année,  
(frais de poste non compris)... £1 0 0

# Mélanges Religieux

Les Lettres, Réclamations, Corres-  
pondances, etc., doivent être adressées  
au Rédacteur-en-Chef, franc de  
port.

POLITIQUES, COMMERCIAUX ET LITTÉRAIRES.

VOL. 14.

MONTREAL, VENDREDI 27 SEPTEMBRE 1850.

No. 2.

## DU PROGRES SOCIAL

Dans ses Rapports avec le Catholicisme.

An moyen-âge, une grande pensée vivifiait l'Europe, le sentiment religieux; une foi vive et ardente échauffait les cœurs, la foi catholique. La foi, voilà le lien qui reliait toutes les intelligences; l'Évangile, voilà le code qui soumettait toutes les volontés; la croix, voilà le symbole autour duquel se ralliaient les peuples. C'est aux sources du spiritualisme chrétien que la société puisait des éléments de force et de vie. C'est dans la sphère élevée du principe catholique que se développaient toutes les manifestations de la vie humaine, tous les modes de l'activité sociale, la législation, la science, la littérature et les arts. Alors il y avait progrès, progrès continu dans la société, parce qu'il y avait unité de sentiments, d'idées et de croyances. Il y avait progrès, parce que les pensées de l'homme, ses desirs, ses actes étaient en harmonie avec la loi que le Christ avait apportée au monde. Il y avait progrès incessant dans la condition morale et matérielle des peuples, parce qu'ils étaient régis par le christianisme, source de tout perfectionnement, principe de toute réforme. La parole féconde, l'enseignement divin qui avait retenti dans le monde l'avait, en quelque sorte transformé et rajourné. La terre avait frémissé à la voix de Jéhovah... dégagée de la ténébreuse atmosphère où elle avait si longtemps languie, l'humanité avait pris son essor vers de purs et lumineux régions, et, dans ce milieu chaud et rayonnant, elle se sentait pleine de séve, d'ardeur et d'enthousiasme. Ce qui domine, en effet, au moyen-âge, ce qui donne à cette époque un caractère si saillant de grandeur et d'originalité, ce qui rend l'étude de cette période historique si intéressante pour le chrétien et pour l'artiste, pour l'homme religieux et pour l'homme d'imagination, c'est cette foi vive et spontanée, forte et généreuse, cette foi féconde en événements qui circulait alors dans les veines du corps social. Ce qui nous émeut profondément, c'est la vigueur, l'énergie et la fermeté héroïque que le christianisme développe dans les hommes de ce temps. Que le chrétien exerce auprès des infidèles la périlleuse mission de l'apostolat, qu'il soit conduit au martyre, qu'enrolé sous l'étendard de la croix, il marche vers la terre sainte pour délivrer le tombeau du Christ, dans toutes les situations de la vie, partout il montre le même mépris du péril, il fait éclater la même foi et le même courage. Sous l'empire de la loi du Christ la nature humaine, longtemps dégradée, avilie par l'erreur, appelait dans toute sa grandeur et sa dignité. Aussi, voyez quelles belles organisations, quelles généreuses natures, quels nobles caractères surgissent tout à coup. Voyez comme le monde se transforme, se purifie, se régénère sous l'heureuse influence d'une doctrine céleste; voyez comme l'humanité s'avance dans la voie du progrès.

Mais voilà que la raison s'insurge contre la foi; l'orgueil de l'homme se révolte; une révolution s'opère; d'audacieux novateurs, se proclament des hommes de réforme et de progrès, ébranlent jusque dans ses fondements l'édifice du catholicisme. La liberté d'examen et d'analyse, substituée par eux aux croyances sacrées des premiers âges du christianisme, devient entre les mains un instrument de désorganisation sociale, un dissolvant actif à l'aide duquel les traditions se perdent, la vérité s'efface. Sous prétexte de ramener la religion chrétienne à sa pureté primitive, le protestantisme lui ôte ses conditions de vitalité et d'avenir, ce qui constitue sa force et sa puissance,

ce, l'unité et l'autorité. En éteignant le phare protecteur qui avait dirigé les peuples, il les plonge dans une nuit profonde, et les laisse se débattre au milieu de systèmes contradictoires et de rêves incohérents. En renversant toute barrière, en brisant tout frein et toute règle, il laisse l'esprit humain marcher à l'aventure, il donne un libre essor à toutes les saillies de l'imagination, il excite le développement des doctrines les plus dangereuses, des idées les plus fausses. Aussi, le protestantisme ne devait point s'arrêter dans sa marche; il devait aboutir à la destruction de toute croyance, et par suite au relâchement de tout lien social. Aussi, la réforme a-t-elle produit le dix-huitième siècle; Voltaire descend en droite ligne du Luther. Il vint donc un jour où l'esprit de révolte, d'abord timide et circospect, prit tout à coup un langage plus hardi et ne connut plus de bornes. Or, vous savez quel déluge de maux ces sophismes ont fait pleuvoir sur l'Europe.

Cependant, en dépit de ces frappantes leçons et de ces douloureuses épreuves, il est encore des hommes qui vont répétant que le dix-huitième siècle fut une époque de réforme et de progrès. Echos affaiblis du philosophie voltairien, ils ne comprennent pas qu'il n'y a aucune chance d'avenir pour ces doctrines impuissantes et décriées. Ils s'en font les apologistes; ils s'en proclament les héritiers directs et les continuateurs. Dans leur aveuglement, ils s'insurgent contre les symptômes de réaction religieuse qui se manifestent autour de nous. Ils s'efforcent de rajourner les sophismes vieillards de leurs devanciers; ils essaient de raviver les haines injustes que des esprits frivoles ou pervers ont si longtemps fomentées contre le catholicisme. Écoutez-les... La foi religieuse, disent-ils, est incompatible avec le développement de l'intelligence humaine; elle gêne l'essor du progrès; elle renferme la civilisation dans un cercle trop étroit, elle tend à l'immobiliser. Le catholicisme a fait son temps; ce n'est plus qu'une forme démodée, une religion d'usage et d'habitude, à l'heure qu'il est, à s'adapter au mouvement des sociétés modernes. On essaierait vainement de lui rendre son prestige et sa magie. Que la raison individuelle remplace donc définitivement la foi et la révélation. Tout cela était bon, peut-être, pendant que les sociétés étaient encore dans leurs périodes d'enfance ou de jeunesse. Mais aujourd'hui qu'elles ont atteint leur âge mûr et qu'elles sont parvenues à une complète virilité, elles ne peuvent plus rester emprisonnées dans la sphère rétrécie des traditions catholiques. Il faut que l'humanité dépose sa vieille forme, qu'elle brise ses liens, qu'elle marche dans sa liberté. Que l'esprit humain ait donc foi en sa puissance, en sa force, en sa propre spontanéité, et nous nous achèverons vers un progrès indéfini.

Voilà ce que disaient les prétendus apôtres du progrès—Mais voilà que des faits nombreux, accablants, sont venus, et viennent encore chaque jour donner à leurs assertions un formel démenti. Voyez plutôt: des collisions déplorables, des luttes sanglantes et multiples, des révolutions exploitées au profit de quelques ambitions de bas étage, des dynasties qui s'éteignent, des trônes qui s'écroulent au souffle des passions populaires, l'indifférence pour tout ce qui est noble et beau; les vulgaires préoccupations de l'intérêt personnel remplaçant le dévouement et l'enthousiasme; l'individualisme, l'anarchie intellectuelle et

morale s'étendant sur le corps social comme une lèpre hideuse, de fausses lumières, une éducation vicieuse corrompant les masses; et au milieu de ce désordre universel, une vague inquiétude qui tourmente la génération nouvelle, le dégoût de la vie qui la saisit, un désespoir précoce qui la pousse au suicide; et tels sont les progrès que nous avons vu s'accomplir chez nous depuis un demi-siècle... Et tout cela était nécessaire, inévitable; tout cela est la conséquence rationnelle et logique de la scission déplorabile, du divorce complet qui s'est opéré entre l'intelligence humaine et la foi religieuse. Tout cela est la déduction rigoureuse des erreurs d'une époque qui a cru réaliser le progrès, en se plaçant en dehors du catholicisme, en dehors de la révélation, en dehors de Dieu, c'est-à-dire en dehors des conditions de tout perfectionnement. Qu'on y songe en effet: le progrès ainsi conçu n'est, en réalité, que rétrogradation ou décadence.

C. V.

## Cynisme et Humilité.

Si l'enthousiasme, cette noble exaltation de l'âme qui ne devrait se manifester qu'à la vue de choses véritablement grandes, va se perdre au hasard sur tout ce qui n'a que le caractère d'une fausse grandeur; si, malgré cet instinct de discernement que tous les cœurs ont reçu de la nature, il y a de nos jours tant de confusion dans les esprits sur les notions du beau et du bien, c'est moins aux générations contemporaines qu'il faut l'attribuer qu'au système d'éducation suivi dans les écoles universitaires. Étrange contradiction! toutes les idées qui appartiennent à l'ancienne société sont flétries du nom de préjugés et mises comme tels au ban de l'intelligence humaine, tandis que toutes les aberrations de la société antique, précieusement conservées par la tradition de l'enseignement historique, réclament sans cesse du haut des chaires une aveugle admiration.

Ne prenons qu'un exemple: Voici Alexandre-le-Grand qui vient d'être couronné à Babylone, et qui, dans un discours au rapprochement de ces deux hommes dont l'un occupe le sommet, et l'autre l'extrémité de l'échelle sociale; c'est un éclatant hommage rendu à la philosophie, s'écrie-t-on, et les échos éveillés par ce bruit d'acclamations ne se taisent plus.

Le sceptre de la domination universelle incliné devant un tonneau! n'est-ce pas là, en effet, un spectacle inouï! Mais en réalité que contenait ce tonneau célèbre? la dernière expression des doctrines païennes, le Cynisme; et que fit Alexandre, si ce n'est une parade de grandeur; il vint voir, cet ambitieux conquérant qui avait voulu être adoré comme fils de Jupiter, s'il y avait un mortel capable de lui refuser de l'encens, ou de fier d'un tel calame l'astre éblouissant de sa gloire. L'orgueil, cet orgueil mobile de sa conduite, alla se heurter contre un autre orgueil, et au lieu des hommages stupides qu'il cherchait, il ne recueillit que de grossiers dédains. Diogène qui l'avait deviné fit justice de sa présomption en lui criant de se retirer de son soleil; mais ce mot, qui avait pour but de rapetisser le monarque, n'a rien qui grandisse le philosophe; les trous de son manteau qui, suivant un de ses concitoyens, laissaient voir son orgueil, n'ont fait au contraire que s'élargir, et l'on ne comprend pas pourquoi la postérité s'éclaircit plutôt le genou devant l'insolence brutale du roi des Cyniques que devant la misérable vanité du meurtrier de Clytus.

Ouvrez les livres du christianisme; une seule page entre mille vous offrira un de ces contrastes frappants qui résument toutes les différences de la philosophie et de la religion.

« Il y avait un solitaire qui ne sortait jamais de sa petite cellule. L'empereur Théodose l'ayant su, alla pour le voir en se promenant, et défendit à tous ceux de sa suite d'approcher de la cellule. Puis, s'étant avancé tout seul et ayant frappé à la porte, le solitaire le reçut sans savoir que ce fût lui, parce qu'il avait été son diadème afin de n'être point connu. Après avoir fait oraison, ils s'assirent; et l'empereur lui demandant de quelle sorte les saints Pères vivaient en Égypte, il lui répondit: « Ils vivaient tous Dieu pour votre prospérité. » Théodose regarda ensuite de tous côtés dans la cellule, où ne voyant autre chose que du pain sec dans une corbeille, il lui dit: « Mon père, donnez-moi votre bénédiction, et puis nous mangerons un peu. » Aussitôt le solitaire prit de l'eau, dans laquelle il mit du sel, et y trempa des morceaux de pain, dont ils mangèrent ensemble, et puis il lui présenta de l'eau, dont il but. Alors l'empereur lui dit: « Me connaissez-vous? » — « Dieu sait qui vous êtes, répondit le solitaire. » — « Je suis l'empereur, lui repartit-il, qui suis venu par dévotion pour vous voir. » A ces paroles, le solitaire se prosterna devant lui, et Théodose lui dit: « Oh! que vous êtes heureux, vous autres solitaires qui, étant libres et dégagés des occupations du siècle, passez une vie douce et tranquille sans avoir d'autre soin que du salut de vos âmes, et sans penser à autre chose qu'à vous rendre dignes de recevoir dans le ciel une vie et des récompenses éternelles. Moi, au contraire, qui suis né dans la pourpre impériale et qui assis sur le trône, je puis dire avec vérité que je ne me suis jamais mis à table sans avoir l'esprit rempli de soins. » L'empereur lui fit ensuite de grandes caresses, et puis s'en alla.

Cette même nuit, ce serviteur de Dieu raisonna ainsi en soi-même: il ne faut pas que je demeure davantage ici, puis qu'après cette visite de l'empereur, plusieurs autres personnes de la cour et des sénateurs, pourraient, à son exemple, me venir voir et me rendre de l'honneur comme à un serviteur de Dieu, ce qui me ferait perdre la vertu d'humilité, par le plaisir que je prendrais à être loué et honoré par les hommes. Ce serviteur de Jésus-Christ, entrant dans ces considérations, s'enfuit cette même nuit, et s'en alla en Égypte, vers les saints Pères du désert.

Telle est l'humilité, vertu divine qui contient plus de philosophie que tous les systèmes philosophes, vertu d'origine chrétienne qui sert de base à toute la science de l'humanité; vertu sociale autant que religieuse, qui fixe chaque chose à sa place et qui peut faire plus de bien aux hommes en les contenant dans la subordination des devoirs que les doctrines renouvelées du paganisme ne leur ont fait de mal en les jetant dans l'indocilité ou la révolte.

L'humilité et le Cynisme, séparés par un abîme, forment dans l'ordre moral comme deux mondes différents; il faut donc se démarquer enfin dans lequel des deux la vie des sociétés modernes est impossible, et renoncer à préconiser la gloire de celui qui la mettrait en péril.

ACHILLE S.

## Portrait d'un Juge Anglais.

La position sociale d'un juge anglais est remarquable. Par son élévation à la magistrature,

il devient incontinent et presque complètement séparé de toute autre occupation, et se consacre à son seul accomplissement de ses fonctions judiciaires. En société, il est toujours traité avec un respect marqué, mais en même temps avec une réserve très significative, le grand objet de tous étant de le maintenir au-dessus et exempt de tout soupçon de partialité, et de l'entourer de cette dignité et de cette considération qui donneront du poids à une autorité imposante à chaque décision judiciaire qu'il est appelé à prononcer. Il y a, par conséquent, même en dépit d'une vieille intimité et de l'amitié, une certaine contrainte que chacun s'impose dans la société d'un juge. On semble craindre de violer, sans y songer, la règle que la société a très sagement établie,—de paraître solliciter l'expression de son avis sur des affaires portées judiciairement devant lui, ou de diminuer par quelque négligence ou omission involontaires la dignité et le respect qui appartiennent au caractère pour ainsi dire sacré d'un juge anglais. Il n'y a point d'exagération dans ce portrait, et l'on ne saurait trop apprécier les heureux résultats de ce maintien réfléchi et toujours respectueux de chacun, qu'il appartienne aux classes puissantes ou humbles, éclairées ou ignorantes, en la présence d'un des juges du royaume. Jamais, même à voix basse, un doute n'est proféré sur leur honneur ou leur impartialité; accuser de corruption l'un d'eux serait considéré comme une absurdité monstrueuse, et presque comme une preuve de folie de la part de l'auteur de l'accusation. C'est ainsi que la majesté des lois trouve en eux ses plus fidèles représentants. L'idée de force ne s'associe jamais avec la pensée de leur pouvoir et de leur autorité. On sent que leur influence provient tout entière de considérations morales; et le juge, sans escorte armée, parlant au nom de la loi et de la justice, est plus complètement irrésistible que ne saurait l'être un général à la tête d'une armée nombreuse et bien disciplinée. Cette prépondérance frappante du pouvoir moral sur le pouvoir physique, cette puissance calme de l'ordre moral, voilà ce qui rend la condition sociale et politique de l'Angleterre si différente de celle de ces sociétés que nous voyons autour de nous, en France, où la puissance peut être maintenue sans l'aide d'une force militaire, où la force fait le droit, et où l'on ne peut espérer la sécurité ordinaire pour la vie et la propriété que tant qu'une armée se tient en bon ordre prête à faire observer le décret du juge. Tout homme aimant son pays, tout homme qui désire protection et appui aux honnêtes gens, s'efforcera, autant que sa position le lui permet, par son exemple et ses paroles, d'entretenir chez le peuple ces sentiments qui sont ainsi l'Angleterre honorée et distinguée parmi les nations. Celui qui marche dans l'humilité sentira de la vie aura un soin scrupuleux de manifester, en public et en particulier, la déférence qui convient à l'égard de l'office du juge, par son maintien grave et respectueux vis-à-vis de la personne qui en est revêtu. Celui qui a du crédit, de la richesse, de l'influence, du pouvoir, tâchera dans toutes les occasions, en particulier comme en public, par une politesse marquée et presque soumise, de maintenir dans son inviolabilité l'autorité morale de celui qui représente, pour le bien de la société, la grave majesté de la loi. S'il arrivait qu'exercant lui-même quelque autorité, l'homme riche et puissant se trouvât en contact avec le juge, il sera, s'il a la conscience des devoirs que sa position élevée lui impose, non seulement prêt, mais encore zélé

## LE BERGER.

### LE BERGER.

N'ayez pas peur.—Nous n'avons aucune envie de faire un pastiche d'Honoré d'Urfé, et nous ne vous mènerons pas sur les rives du Lignon; nous n'évoquerons pas les ombres pastorales d'Estelle et Némorin. Le chevalier de Florian, quoique plus nouveau, est tout aussi passé de mode que l'auteur d'Estelle.

Aujourd'hui, dans le temps parasitaire où nous vivons; même sans être sorti de Paris, on peut, d'après les tableaux de Brascassat et de la Berge, se faire une idée assez juste des moutons et des bergers. Les moutons ne sont pas poudrés de blanc et ne portent généralement pas de faveurs roses au cou; ce sont des animaux fort stupides, recouverts d'une laine sale; imprégnée d'un suint d'une odeur désagréable; leur principale poésie consiste en cotelettes et en gigots. Les bergers sont des drôles peu frisés, hâves, déguenillés, marchant d'un pas nonchalant, un morceau de pain bis à la main, un maigre chien à muscade de loup sur les talons. Les bergères sont d'affreuses laideuses qui n'ont pas le moindre jupe gorge-de-pigeon, pas le moindre corsac à échelle de rubans, et dont le teint n'est pas pétri de roses et de lis.—Il a fallu plus de dix mille ans au genre humain pour apercevoir de cela, et ne plus ajouter foi entière aux des-

sus de la porte, aux éventails et aux paravants.

Donc, puisque voilà nos lecteurs rassurés contre toute tentative d'édifice de notre part, commençons notre récit, il est fort simple, il sera court. Nous espérons qu'on nous saura gré de cette qualité.

Vers le milieu de l'été de 1850, un petit père de quinze ou seize ans, mais si chétif qu'il ne paraissait pas en avoir douze, possédait devant lui, de cet air méditatif et mélancolique particulier aux gens qui passent une partie de leur existence dans la solitude, une ou deux douzaines de moutons qui se seraient à coup sûr dispersés sans lactive vigilance d'un grand chien noir à oreilles droites, qui raillait au groupe principal les retardataires ou les capricieux par quelque léger coup de dent appliqué à propos.

Les romans n'avaient pas tourné la tête à Petit-Pierre:—c'est ainsi qu'il se nommait, et non Lycidas ou Tircis; il ne savait pas lire. Cependant il était rêveur; il restait de longues journées appuyé le dos contre un arbre, les yeux orant à l'horizon dans une espèce de contemplation extatique. A quoi pensait-il? il l'ignorait lui-même. Chose bien rare chez un paysan, il regardait le lever et le coucher du soleil, les jeux de la lumière dans le feuillage, les différentes nuances des lointains, sans se rendre compte du pourquoi. Même il jugeait comme une faiblesse d'esprit, presque comme une infirmité, cet empire exercé sur lui par les eaux, les bois, le ciel; et il se disait:—Cela n'a pourtant rien de bien curieux;

les arbres ne sont pas rares, ni la terre non plus. Qu'ai-je donc à m'arrêter une heure entière devant un chêne, devant une colline, oubliant le boire et manger, oubliant tout? Sans Fidèle, j'aurais déjà perdu plus d'une bête; et le maître m'aurait cassé. Pourquoi, ne suis-je pas comme les autres, grand, fort, riant toujours, chantant à tue-tête, au lieu de passer ma vie à regarder pousser l'herbe qui broutent mes moutons? Petit-Pierre se plaignait tout bonnement de n'être pas stupide, et avait-il tort?

Sans doute vous avez déjà pensé que Petit-Pierre était amoureux; il le sera peut-être, mais il ne l'est pas. Les amours des champs ne sont pas si précoces, et notre berger ne s'était pas encore aperçu qu'il y eût deux sexes. Il est vrai qu'en certains cantons peu favorisés, l'on pourrait s'y tromper; c'est le même hâle, la même carrure, les mêmes mains rouges, la même voix rauque: la nature n'a créé que la femelle; la civilisation a créé la femme.

Arrivé sur le revers d'une pente couverte d'un gazon fin et luisant, et semée de quelques beaux bouquets d'arbres s'élevaient au terrain par des racines noueuses d'un caractère singulier et pittoresque; il s'arrêta, s'assit sur un quartier de roche, et le menton appuyé sur son bâton, reconstruisait comme ceux des farteurs d'Arcadie, il s'abandonna à la pente habituelle de ses rêves. Le chien, jugeant avec sagacité que les moutons ne s'éloigneraient pas d'un endroit où l'herbe était si drue et si tendre, se coucha aux pieds de son maître, la tête

aillonnée sur ses pattes et les yeux plongés dans son regard avec cette attention passionnée qui fait d'un chien un être presque humain. Les moutons s'étaient groupés çà et là dans un désordre heureux. Un rayon de lumière glissait sur les feuilles et faisait briller dans l'herbe quelques gouttes de rosée, d'innocentes tombées de l'écrin de l'Aurore, et que le soleil n'avait pas encore ramassées. C'était un tableau tout fait, signé: Dieu, un assez bon peintre dont le jury du Louvre refuserait peut-être les toiles.

C'est la réflexion que fit une jeune femme qui entra en ce moment par l'autre extrémité du vallou.

— Quel joli site à dessiner! dit-elle en prenant un album des mains de la femme de chambre qui l'accompagnait.

Elle s'assit sur une pierre moussue, au risque de verdoyer sa fraîche robe blanche, dont elle paraissait s'inquiéter fort peu, ouvrit le livre aux feuilles de velin, le posa sur ses genoux et commença à tracer. L'esquisse d'une main hardie et légère. Ses traits fins et purs étaient dorés par l'ombre transparente de ses grands cheveux de paille, combinés dans cette délicate ébauche de jeune femme, par Rubens, que l'on voit au Musée; ses cheveux, d'un blond-riche, formaient un gros chignon de nattes sur son cou plus blanc que le lait, et moucheé, comme par coquetterie; de trois ou quatre petites taches de rousseur. Elle était d'une beauté charmante et rare.

Petit-Pierre, absorbé par une décapure de feuilles de châtaigner, ne s'était pas d'abord

aperçu de l'arrivée d'un nouvel acteur sur la tranquille scène de la vallée. Fidèle avait bien levé le nez, mais ne voyant là aucun sujet d'inquiétude, il avait repris son attitude indolente mélancolique. L'aspect de cette forme svelte et blanche troubla singulièrement le jeune berger; il sentit une espèce de serrement de cœur inexprimable, et, comme pour se soustraire à cette émotion, il siffla son chien et se mit en devoir de se retirer.

Mais ce n'était pas là le compte de la jeune femme, qui était précisément en train de croquer le petit père et son troupeau, accessoire indispensable du paysage; elle jeta de côté l'album et crayons, et avec deux ou trois bonds de biche poursuivie, elle eût bientôt rattrapé Petit-Pierre, qu'elle ramena d'autorité au quartier de roche sur lequel il était assis à l'avance.

— Toi, lui dit-elle gaiement, tu vas rester là jusqu'à ce que je te prie de t'en aller; le bras un peu plus avancé, la tête plus à gauche.

Et tout en parlant, de sa main frêle et blanche, elle poussait la joue hâlée de Petit-Pierre pour la remettre dans la pose.

— Mais c'est qu'il a de beaux yeux, Lucy, pour des yeux de paysan, dit-elle en riant à sa femme de chambre.

Son modèle remis en attitude, la folle jeune femme reconstruisait sa place et reprit son dessin, qu'elle eût bientôt achevé.

— Tu peux te lever et partir, si tu veux, maintenant; mais il est bien juste que je te dédommage de l'ennui que je t'ai causé en te

à montrer une obéissance volontaire, éclairée et conséquemment digne aux ordres du juge, et un respect chaletreux, une politesse pleine de dignité vis-à-vis du juge lui-même.

MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, VENDREDI, 27 SEPTEMBRE 1850.

L'Univers et la presse Parisienne.

Les journaux parisiens ennemis de l'Univers et l'on sait que ce journal a surtout pour ennemis tous les organes d'une irréligion plus ou moins flagrante, se sont accordés à publier le Mandement de Mgr. l'Archevêque de Paris, et à y donner leur joyeuse adhésion. Certes, c'est quelque chose de nouveau, de la part de ces étranges fils de l'Eglise, que leur filiale soumission à un mandement de leur Evêque. Mais, ils ont vu, dans celui de l'Archevêque de Paris le bannissement de leur ennemi, et, selon leur générosité, c'est un motif déterminant pour vanter le document. Bien plus, ils le commentent à leur façon; ils lui font dire ce qu'il ne dit pas. — Ils croient y trouver des raisons de se moquer du miracle de Rimini, et pourtant ils s'abaissent. Tandis que qu'ils rient de ce fait, voilà que le Chef de l'Eglise le prend au sérieux, comme le prouve le Bref que nous insérons dans nos colonnes de mardi. On verra si ces respectueux enfants de Mgr. l'Archevêque, seront également des fils soumis et dévoués envers le maître de voir du Pontificat Suprême.

Ces journaux paraissent n'avoir rien vu qui les concerne dans le Mandement de Mgr. Sillou, et pourtant ils y ont dû remarquer la promulgation de ce passage du Décret du Concile de Paris :

"Bien que notre intention soit de condamner avant tout ces écrits qui se font, par de perpétuelles et abominables tentatives, d'abuser les fondements de la religion et des mystères, venant à tous, mais surtout à l'ignorance déplorable et à la maligne curiosité de la jeunesse, les poisons de doctrines impies et obscènes, dans des écrits périodiques ou non périodiques; cependant, etc..."

Ils auraient dû surtout comprendre que les remarques sévères du Mandement contre les journalistes qui péchent par excès de zèle pour le bien, s'appliquent avec autant et plus de force contre les journaux irréligieux qui méprisent le Pape et les Evêques, sans avoir d'autre motif que l'excès de leur penchant pour le mal. L'Univers leur fait sentir combien leur position est fautive, en leur adressant la dignité :

"Tous les journaux, sauf deux ou trois, s'occupent du mandement de Mgr. l'Archevêque. Nous voudrions de grand cœur que cet empressement à faire retentir partout la parole du premier pasteur du diocèse, devint une habitude, et que désormais tous ses avertissements fussent également reproduits et écoutés. Nous nous rappelons des lettres du Souverain Pontife, adressées à toutes les Eglises, qui, quoique beaucoup moins étendues, n'ont pas obtenu la même faveur. Puisse-t-on au moins les mandements de Mgr. l'Archevêque échapper à cette honte du silence qui s'est aujourd'hui laissée vaincre de si bonne grâce ! Mais, s'il faut l'avouer, nous craignons que le retentissement donné à l'acte qui nous atteint ne soit, de la part du plus grand nombre de ces journaux, moins un effet de leur respect pour l'autorité de Mgr. l'Archevêque, qu'un témoignage de leur aversion pour nous.

"Il nous semble que l'adhésion enthousiaste donnée par certains journaux, entre lesquels se distingue le National, aux censures dirigées contre l'Univers, les oblige à quelque chose de plus qu'à nous dire des injures. Lorsqu'ils nous traitent de coupables, comment peuvent-ils se croire innocents ? Ils pourraient éprouver au moins quelques scrupules sur la manière dont ils ont, jusqu'à présent, servi la religion, honoré le clergé et travaillé aux progrès de la morale publique.

"Quoi ! celui-ci ne se reproche point d'avoir

calomnié toutes les institutions religieuses; celui-là d'avoir, devant nous et parlant à nous, accusé le Pape de fausseté ou de laisser faire de faux miracles; cet autre d'avoir répandu ses romans-primés et publié ses romans-feuilletons ? Aucun ne se frappe la poitrine en se souvenant d'avoir blessé le cœur et fatigué notre conscience par tant de blasphèmes proférés contre notre foi, par tant d'indignes outrages adressés contre nos frères et contre nos Pontifes persécutés ?

"Nous les engageons, tout frappés que nous sommes, à faire un retour sur eux-mêmes et à profiter de l'occasion pour soumettre au jugement de Mgr. l'Archevêque et leurs doctrines religieuses et les pratiques littéraires et commerciales qu'ils emploient pour achalander leur commerce d'opinions.

"Qu'ils provoquent ce jugement qu'ils le publient et qu'ils s'y soumettent provisoirement, sauf à en appeler à Rome, s'ils y trouvent trop de sévérité. Nous leur promettons que ce jugement sera le nôtre; nous ne le manderons rien de plus; et même, considérant notre œuvre comme achevée et n'ayant plus de raison d'être, nous cessons immédiatement d'écrire, après les avoir sincèrement félicités de penser et d'agir en chrétiens."

A défaut du récit plus complet de l'entrée de S. G. Mgr. de Charbonnel dans sa ville épiscopale, nous présentons à nos lecteurs les quelques détails suivants que nous avons recueillis de l'on des assistants de sa suite. Mgr. de Charbonnel accompagné d'une dizaine de membres du Clergé de Montréal s'embarqua à Lachine, jeudi à midi, sur le bateau à vapeur Lord Elgin, où il reçut, tant de la part des passagers que du Capitaine, les éloges les plus flatteurs, jusqu'à ce point que, le vendredi qui était un jour maigre et de jeûne, on fit servir pour l'Evêque et les catholiques de la chambre un dîner extra en maigre et à une heure très-convenable. A son passage à Kingston, Mgr. fut salué par le clergé de cette ville qui était venu l'attendre au bord du *Alagny*, sur lequel S. G. s'embarqua pour se rendre par une prompte et heureuse traversée, à Toronto où elle arriva samedi, sur les neuf heures du matin. Au signal donné du vaisseau, une foule empressée accourut sur les quais où étaient déjà réunis et les prêtres de la Cathédrale et le corps des marguilliers. Salué avec affection par ses nouveaux Diocésains, Mgr. de Charbonnel se rendit de suite à la cathédrale; il marchait entre Mgr. l'Evêque de Martyropolis et le très Rév. M. Carroll, Administrateur du Diocèse, et était suivi des membres du Clergé et d'un nombre très-considérable de citoyens.

Après quelques moments de prière au bas du sanctuaire, les deux Evêques célébrèrent pendant lequel on chanta le *Veni Creator*; puis les assistants se retirèrent. Dans l'après-midi, S. G. visita en détail sa cathédrale et les divers appartements de l'Evêché et parut très-satisfait de ces deux édifices qui sont effectivement de très-belle construction.

Mais c'est surtout le lendemain, dimanche, qui fut un jour de fête et de bonheur pour Toronto. Dès neuf heures du matin, les nef et les tribunes de la vaste cathédrale étaient envahies par une foule de fidèles. A dix heures, le clergé sous ses plus beaux habits d'église, se rendit processionnellement à la demeure du Prélat qui, ayant exhibé à l'Administrateur et au Notaire Apostolique les Bulles et Brefs qui investissent du Siège épiscopal de Toronto, s'avance, revêtu de ses ornements pontificaux, sous le vestibule de l'Evêché, où il baisa le crucifix que le Prêtre Assistant lui présenta, et de suite on entonna l'*Ecce sacerdos*, tel qu'un pontifical, dont le chant se continua tout le temps de la procession. Le Pontife, environné de tous ses officiers sacrés, marchait sous le dais et bénissait la foule de chrétiens qui bordaient son passage. Arrivé sous le porche de la Cathédrale, la procession s'arrêta un instant; l'Evêque se signa de l'eau bénite en aspergea le clergé et la foule et fut solennellement encensé par le Très-Rév. McCarroll. Puis, on entra dans l'Eglise où tout semblait tressaillir aux records harmonieux de l'orgue, que touchait l'organiste de la cathédrale de

Montréal. Après les invocations sur le prélat, le chant de l'Antienne et de l'oraison du patron, et les autres cérémonies de la prise de possession, le pontife bénit solennellement tout son peuple et l'on commença de suite le chant de la messe Pontificale qui fut célébrée par Mgr. de Charbonnel lui-même.

Après la messe, un *Te Deum* solennel fut chanté, pendant lequel tout le clergé fit le baiser de la main de son nouvel évêque; puis on retourna processionnellement à l'Evêché. — Le soir, après le chant des Vêpres pontificales, Mgr. de Charbonnel fit un sermon plein de sentiment. L'éloquence du cœur qui l'inspira, et la vive expression du dévouement du pasteur furent parfaitement comprises, et goûtées à un degré qu'il est difficile d'exprimer.

Toutes les circonstances d'une inauguration faite sous de si beaux auspices, concourent à faire naître l'espoir d'un rapide développement religieux dans le Diocèse de Toronto.

L'Evêque de SAN FRANCISCO. — On lit dans le *Catholic Standard* de Londres du 31 d'août: Monseigneur Almani, Evêque de San Francisco et de toute la Californie, qui a passé quelques jours à Paris, au Convent des Dominicains, partit hier pour Dublin, afin d'y recueillir quelques Prêtres Irlandais pour les travaux des missions parmi les Colons Bretons de la Californie. Monseigneur Almani est Espagnol et était provincial des Frères Dominicains de l'Amérique. La mission Française de Californie est desservie par des Frères de Valparaiso (Chili) et par quelques prêtres de France.

Le Très Révérend Dr. Whitty a été nommé pour remplir les fonctions de Vicar Apostolique du District de Londres, durant l'absence du Dr. Wiseman.

Mgr. de Montréal est attendu en ville ce soir. Sa santé s'est beaucoup améliorée. Mgr. le Coadjuteur est parti hier pour aller continuer, en sa place, la Visite Pastorale.

Le révérend père Matthew est arrivé à Champlain (E. U.) de retour des sources d'eau des Abitkanas qui ont amélioré sa santé. Il a repris sa laborieuse croisade contre l'intempérance, et nous apprenons qu'aux dernières dates il enrobait journalièrement nombre d'adeptes.

Si la rumeur est vraie, dit le *Globe* de Londres, l'Evêque d'Exeter a refusé d'admettre le Révérend George Bellamy à l'Office d'Assistant Curé de *St. James Church*, à Exmouth, en donnant, pour motif que M. Bellamy professe sur l'article de la régénération baptismale des opinions identiques à celles du Révérend M. Gorham. — On dit qu'une volumineuse correspondance a eu lieu à cette occasion.

Les malfaiteurs qui, les deux derniers mois, ont infesté Toronto, viennent de se replier sur Montréal; ou, sans doute, ils ne manqueront pas de monter quelque coup de leur genre. L'exécution d'abord été donnée samedi par le *Montreal Gazette* sur ce fait qui mérite la plus sérieuse attention de la part des citoyens de cette ville.

Une compagnie nombreuse de citoyens de Boston ou des localités voisines, est depuis hier en cette ville. C'est le retour auquel nous nous attendions de celle que l'on a dernièrement à Boston ceux de Montréal. L'un des voyageurs nous assure que le nombre des visiteurs bostoniens excède deux mille. Des rapports de ce genre ont plus d'un côté utile, sans compter que deux peuples limitrophes n'ont rien à perdre à faire mutuellement voisins. Et il y a lieu de croire que les promoteurs n'apprécieront pas l'état du pays et notre position aussi favorablement que se permet de le faire un journal français de cette ville.

ARCHEOLOGIE RELIGIEUSE. HISTORIQUE DES CURES DU

DIOCÈSE DE MONTREAL

Tel est le titre d'un nouvel ouvrage dont nous infatigable et érudit archéologue canadien, le Lieutenant Colonel Jacques Viger, etc. se propose de doter son pays. L'auteur nous a fait le plaisir de nous communiquer son travail, encore incomplet, à la vérité, mais déjà considérablement avancé.

Par une persévérance dont on appréciera sans doute, tout le mérite, M. Viger a réussi à former les listes des Cures et Desservants d'au moins 80 Cures et Missions du Diocèse de Montréal, depuis leur fondation jusqu'à ce jour. Toutes ces listes doivent être accompagnées de Notices Historiques sur chaque une de ces Cures ou Missions, basées d'après les documents ou les traditions les plus véridiques qu'il a été possible à l'auteur de se procurer. Déjà un bon nombre de ces notices sont parachevées et font désirer que M. Viger soit secondé dans ses laborieuses et intéressantes recherches, par tous les Messieurs Ecclésiastiques ou Laïcs en état de lui communiquer des renseignements.

Recueillons nos Antiquités et nos Traditions, avant que le laps du temps ne les obscurcisse ou ne les efface au point de les faire perdre pour toujours. Nos neveux attacheront un vil intérêt à ce que nous leur transmettrons de ces souvenirs, comme tous les hommes mettent leurs délices à savoir ce qui s'est passé, dès le commencement, dans leur patrie respectives, sous le rapport des personnes, des lieux, des des institutions, etc.

Nous apprenons que M. Viger se propose de faire, à l'égard de toutes les Cures du Canada, les mêmes recherches archéologiques qu'il vient de faire pour le plus grand nombre de celles du Diocèse de Montréal. Puisse-t-il obtenir toute la coopération que, dans notre humble opinion, nous en voyons qu'il mérite !

Pour donner aux lecteurs une idée précise de l'ouvrage en question, nous publierons prochainement l'historique d'une ou de plusieurs paroisses. Ces citations serviront à mieux faire comprendre le plan de l'auteur et la manière dont il l'exécute.

Le Portrait de Mon. B. Joliette.

Nous acconsions avec remerciements réception d'une copie, du portrait lithographique de Mon. B. Joliette, dont remise nous fut faite hier. Nous avions la l'éloge de cette lithographie dans plusieurs journaux canadiens et, autant que nous sommes en état d'en juger, ces éloges sont bien mérités. Les traits de l'honorable défunt nous semblent parfaitement reproduits. Il est à désirer qu'un tel portrait ornât toutes nos salons Canadien.

No us avons été mis en possession de plusieurs documents législatifs, entr'autres, d'un exemplaire du "Rapport du commissaire des Travaux Publics, pour 1849," et nous en remercions qui de droit.

Le maréchal autrichien Haynau, à la grande mortification duquel les journaux de Londres ont approuvé le traitement que nous avons annoncé, en qualifiant de "boucheur autrichien" de "boucheur de la Hongrie" et de "foncteur de femmes," cet homme tristement célèbre qui, en apparence, ne s'est que trop attiré ces disgracieuses épithètes; le Maréchal Haynau, disons nous, est passé en Belgique où les sympathies populaires sont loin de lui être favorables. On a dit que cette manière d'en agir, même envers Haynau, est une violation des lois de l'hospitalité, qui jure avec les traditions du peuple anglais à cet égard. L'opinion a même été exprimée que cette affaire de la brasserie de Perkins pourrait être que l'exécution d'un coup monté à l'avance. Cela serait-il est vrai en dépit de ce qu'en dit le *Sun* ?

"Au seul nom détesté de Haynau, dit ce journal, (que traduit ici le *Canadien*), toute la population envahit de la localité (Bankside) "accourant à charretiers et journaliers, charbon-

niers et boueurs, toutes les sections higrées de la multitude laborieuse quittèrent à l'instant leurs travaux, et se précipitèrent en masse à la poursuite de l'objet de leurs exécrations. Le mouvement fut tout-à-fait sans préméditation, et voilà ce qui lui donne une signification si remarquable. C'était l'explosion soudaine d'un enthousiasme qui éclatait avec d'autant plus de force, une expression de sentiments d'autant plus ardents qu'ils avaient été plus longtemps comprimés. C'était une manifestation abrupte et spontanée de cette sympathie avec laquelle les masses du peuple anglais ont toujours regardé la lutte valentaise des Hongrois, et de l'horreur silencieuse avec laquelle elles ont observé les brutalités exercées sur cette illustre race par ses conquérants autrichiens. Voilà un témoignage, et il faut avouer que c'en est un frappant, de la vérité de cette assertion que nous avons tant de fois répétée, que les vrais sentiments du peuple anglais sont exprimés dans la politique étrangère de lord Palmerston."

A propos de lord Palmerston, que l'on soupçonne, nous ne saurions dire avec quel fondement, de n'être pas tout-à-fait étranger aux causes de cette mésaventure du maréchal autrichien, si ce qu'en ont dit des feuilles anglaises à ce propos était prouvé à la lettre, sa conduite en ce cas serait de nature à causer moins de surprise que de juste indignation. On ne peut soutenir qu'il puisse être méritoire ou seulement honnête de soulever une émeute qui est, dans toutes les hypothèses, un fait illégal, injuste en principe, envers la société tout entière autant que préjudiciable à ceux qu'il atteint directement. Pour le maréchal Haynau, dont peu de personnes jusqu'à ce moment parussent épouser la cause, il faut avouer que les Hongrois eux-mêmes ont peut-être à regretter d'avoir concerté intempestivement, presqu'avec irréflexion, le soulèvement qui a donné lieu aux excès qu'on lui reproche. L'impartialité d'âge de rappeler ici que le général autrichien a publié, il y a peu de temps, dans le *Courrier des Etats-Unis*, une lettre dans laquelle il dit n'avoir agi en aucune circonstance d'une manière contraire à la justice ou aux prescriptions de la loi.

NOUVELLES D'EUROPE. PAR LE PACIFIC.

C'estamer a effectué en dix jours et quart sa traversée de Liverpool à New-York; trajet le plus rapide qu'aient encore enregistré les annales de la navigation à vapeur.

L'Autriche, en dépit de la résistance et de l'abstention de la Prusse, s'est saisie de l'affaire Schleswig-Holstein. On prétend que la Prusse ne la laissera pas agir sans sa participation. Cette rivalité entre les deux puissances touche à une crise. L'armistice se maintient entre le Danemark et le Schleswig-Holstein; tout porte à croire qu'une reprise des hostilités n'aura pas lieu.

Une diète tenue par l'Autriche à Francfort, dans l'intérêt de cette médiation entre le Schleswig-Holstein et les Danois, n'est pas le seul événement important que nous devons apprendre, s'il est vrai, comme des journaux l'assurent, que les grands seigneurs européens ont résolu de mettre fin à la guerre entre les deux parties belligérantes.

Louis-Napoléon à Cherbourg.

Les manifestations qui se produisent sur le passage du président de la république française ne sont pas toujours monarchiques non plus qu'elles ne sont absolument républicaines. Il y a de unes et des autres, mais lequel des deux côtés est celui du vrai ? C'est une question que l'on tranchera, à défaut de renseignements exacts pour en trouver immédiatement la solution. Il est assez difficile d'assigner à l'opinion le point précis, d'indiquer ce qu'il y a de vrai ou ce qu'il y a de faux dans les rapports plus ou moins intéressés des partisans du blanc ou du rouge. Nous allons rapporter, sans plus de remarques, le discours de Louis-Napoléon au banquet préparé en son honneur à Cherbourg.

que son chien pour famille. Les premiers traits qu'il esquissa ressemblaient autant, il faut l'avouer, à un hippopotame qu'à un chien; mais à force d'effacer et de resifaire, car Fidèle était le plus patient modèle du monde, il parvint à passer de l'hippopotame au crocodile, puis au cochon de lait, et enfin à une figure dans laquelle il aurait fallu de la mauvaise volonté pour ne pas reconnaître un individu appartenant à l'espèce humaine.

Dire la satisfaction que ressentit Petit-Pierre, son dessin achevé, semit une chose difficile. Michel-Ange, lorsqu'il donna le dernier coup de pinceau à la chapelle Sixtine, et se recula les bras croisés sur sa poitrine pour contempler son œuvre immortelle, n'éprouva pas une joie plus intime et plus profonde.

— Si la belle dame pouvait voir le portrait de Fidèle ! se disait en lui-même le petit artiste.

Il faut lui rendre cette justice que cet environnement dura peu. Il comprit bien vite combien ce croquis était informe, et différent du véritable Fidèle; il l'éffaçait, et, cette fois, essuya de faire un monceau; il y réussit un peu moins mal, il avait déjà de l'expérience; cependant le charbon s'écartait sous ses doigts; la planche mal rabotée trahissait ses efforts.

— Si j'avais du papier et un crayon, je réussis mieux; mais comment pourrai-je m'en procurer ?

(A continuer.)

La gaité des sois attriste les gens d'esprit.

faisant raser la comme un saint de bois. Viens ici.

Le père arriva lentement, tout honteux. Le dos humide et les tempes mouillées; la jeune femme lui glissa vivement une pièce d'or dans la main.

— Ce sera pour l'acheter une veste neuve quand tu iras à la danse le dimanche.

Le père, qui avait jeté un regard furtif sur l'album entr'ouvert, restait comme frappé de stupeur sans songer à fermer sa main, où rayonnait la belle pièce de vingt francs toute neuve; des œillères venaient de lui tomber les yeux; une révélation subite s'était opérée en lui. Il disait d'une voix entrecoupée, en suivant les différentes portions du dessin :

— Les arbres, la pierre, le chien, moi, tout y est; les moutons aussi, dans la feuille de papier !

La jeune femme s'amusa de cette admiration et de cet étonnement naïfs, et lui fit voir différents sites crayonnés, des lacs, des châteaux, des rochers; puis, comme, la nuit venait, elle reprit avec sa femme de compagnie le chemin de sa maison de campagne.

Petit-Pierre la suivit des yeux bien longtemps encore après que le dernier pli de sa robe eut disparu derrière le coteau, et Fidèle avait le air lui pousser la main de son nez humide et grenu comme une truffe mouillée, il ne pouvait parvenir à le tirer de sa méditation. L'humble berger commençait à comprendre confusément à quoi servait de contempler les arbres, les plis du terrain et les formes des nuages. Ces inquiétudes, ces élans qu'il

ressentait vis-à-vis d'une belle campagne, avaient donc un but; il n'était donc ni imbécille ni fou ! Il avait bien vu collées au manteau des cheminées, dans les fermes, des images comme le portrait d'Isaac Laquetdem, de Geneviève de Brabant, de la Mère de Don-Juan, avec ses sept glaives enfoncés dans la poitrine; mais ces grossières gravures sur bois placardées de jaune, de rouge et de bleu, dignes des sauvages de la Nouvelle-Zélande et des papyrus de la mer du Sud, ne pouvaient éveiller aucune idée d'art dans sa tête. Les dessins de l'album de la jeune femme, avec leur netteté de crayon et leur exactitude de formes, firent une chose tout-à-fait nouvelle pour Petit-Pierre. Le tableau de l'Eglise paroissiale était si noir et enfumé qu'on n'y distinguait plus rien, et d'ailleurs il avait à peine osé y jeter les yeux, du porche où il se tenait agenouillé.

Le soir vint. Petit-Pierre enferma ses moutons dans le parc et s'assit sur le seuil de la cabane à roulettes, qui lui servait de maison hôte. Le ciel était d'un bleu foncé. Les sept étoiles du Chariot luisaient comme des clous d'or au plafond du ciel; Cassiopeïde, Bootès scintillaient vivement. Le jeune berger, les doigts noyés dans les poils de son chien, accroupi auprès de lui, se sentait ému par ce magnifique spectacle qu'il était sent à regarder, par cette fête splendide que le ciel, dans son insouciance magnifique, donne à la terre endormie.

Il songait aussi à la jeune femme, et en pensant à cette main fièle et satinée qui avait

effleuré sa joue hâlée et rude, il sentait un frisson lui courir dans les cheveux. Il eut bien de la peine à s'endormir, et il se roulait dans la paille, comme un tronçon de reptile, sans pouvoir fermer les paupières; enfin le sommeil vint, quoiqu'il se fût fait prier un peu long-temps. Petit-Pierre fit un rêve.

Il lui semblait qu'il était assis sur un quartier de roche, avec une belle campagne devant lui. Le soleil se levait à peine, l'ambépine frissonnait sous sa neige de fleurs, les herbes des prairies étaient couvertes d'une sueur perlée; la colline paraissait avoir revêtu une robe d'azur glacée d'argent. Au bout de quelques instans, Petit-Pierre vit venir à lui la belle dame de la vallée. Elle s'approcha de lui en souriant et lui dit :

— Il ne s'agit pas de regarder, il faut faire.

Ayant prononcé ces paroles, elle plaça sur les genoux du père étonné un carton, une belle feuille de vélin, un crayon, taillé, et se tint debout près de lui. Il commença à tracer quelques lignes, mais sa main tremblait comme la feuille, et les lignes se confondaient les unes dans les autres. Le désir de bien faire, l'émotion et la honte de réussir si mal lui faisaient couler des gouttes d'eau sur les tempes. Il aurait donné dix ans de sa vie pour ne pas se montrer si gauche devant une si belle personne; ses nerfs se contractaient, et les contours qu'il essayait de tracer dégénéraient en zigzags irréguliers et ridicules; son ange-garde était telle, qu'il manquait de se réveiller; mais la dame, voyant sa peine, lui mit à la main un porte-crayon d'or dont la pointe étin-

celait comme une flamme. Aussitôt, Petit-Pierre n'éprouva plus aucune difficulté: les formes s'arrangeaient d'elles-mêmes et se groupaient toutes seules sur le papier; le tronc des arbres s'élevait d'un jet hardi et franc, les feuilles se détachaient, les plantes se dessinaient avec leur feuillage, leur port et tous leurs détails. La dame, penchée sur l'épaule de Petit-Pierre, suivait les progrès de l'ouvrage d'un air satisfait, en disant de temps à autre :

— Bien, très bien, c'est comme cela: continue.

Une boucle de ses cheveux, dont la spirale allanguie flottait au vent, effleurait même la figure du jeune père, et deux choc jaillirent des milliers d'étincelles, comme d'une machine électrique; un des atomes de feu lui tomba sur le cœur, et son cœur brûlait dans sa poitrine, lumineux comme une escarboucle. La Dame s'en aperçut, et lui dit :

— Vous avez l'étrange, à dieu !

Ce songe produisit un effet étrange sur Petit-Pierre. En effet, son cœur était en flammes, et aussi sa tête; à dater de ce jour, il était sorti du chaos de la multitude: entre sa naissance et sa mort il devait y avoir quelque chose.

Il prit un charbon à un feu éteint de la veille, et voulut commencer tout de suite ses études pittoresques; les planches extérieures de sa cabane lui servaient de papier et de toile. Par où commençait-il ? Par le portrait de son meilleur ou, pour mieux dire, de son seul ami, de Fidèle; car il était orphelin et n'avait

Le banquet était préparé dans une salle immense de l'arsenal, décorée d'une manière brillante de trophées, de pupilles et de pavillons de tous les pays. Le maire de Cherbourg, en portant un toast à la mémoire de l'empereur et au président de la République, n'avait pas fait une seule allusion politique. Il n'avait parlé que des intérêts de Cherbourg et des travaux qu'ils réclamaient. Le Président a répondu :

"Messieurs, plus je parcours la France, et plus je m'aperçois qu'on attend beaucoup du gouvernement. Je ne traverse pas un département, une ville, un hameau sans que les maires, les conseillers généraux et même les représentants me demandent, ici des voies de communications, telles que canaux, chemins de fer; là l'achèvement de travaux entrepris, partout enfin des mesures qui puissent remédier aux souffrances de l'agriculture, donner de la vie au commerce.

"Rien de plus naturel que la manifestation de ces vœux. Elle ne frappe pas, croyez-le bien, une oreille inattentive. Mais, à mon tour, je dois vous dire : Ces résultats tant désirés ne s'obtiennent que si vous ne donnez le moyen de les accomplir; et ce moyen, il est tout entier dans votre concours à fortifier le pouvoir et à écarter le danger de l'avenir.

"L'empereur, chargé des guerres, a-t-il converti la France de ces travaux impérieux qu'on retrouve à chaque pas, et nulle part plus remarquables qu'ici? C'est qu'indépendamment de son génie, il vint à une époque où la nation, fatiguée des révolutions, lui donna le pouvoir nécessaire pour abattre l'anarchie, réprimer les factions et faire triompher à l'extérieur la gloire, et à l'intérieur par une impulsion vigoureuse, les intérêts généraux du pays. (Acclamations.)

"Si l'on a une ville, en France, qui doive être impatiemment et conservatrice, c'est Cherbourg.

"Napoléonienne par la reconnaissance (Applaudissements), conservatrice par appréciation de ses véritables intérêts.

"Qu'est-ce, en effet, qu'un port créé comme le votre par de si grandes et si durs efforts, sinon un éclatant témoignage de cette unité française poursuivie à travers tant d'efforts et de révolutions? Unité qui fait de nous une grande nation. Mais, une grande nation, ne l'oubliez pas, ne se maintient à la hauteur de ses destinées que lorsque ses institutions elles-mêmes sont d'accord avec les exigences de sa situation politique, et de ses intérêts matériels. (Assentiments.)

"Les habitants de la Normandie savent apprécier de semblables vérités. Ils n'en ont donné la preuve. Et c'est avec orgueil que je porte un toast à la ville de Cherbourg. (Vives acclamations.)

"Je porte ce toast en présence de cette mer que nous avons domptée, de cette flotte qui a porté, si noblement dans l'Orient le pavillon français et qui est prête à le porter avec gloire partout où l'honneur national l'exigera (Bravos unanimes); en présence de ces étrangers, aujourd'hui nos hôtes. Ils peuvent se convaincre ici que, si nous voulons la paix, ce n'est pas par la faiblesse, mais par cette communauté d'intérêts et par ces sentiments d'estime mutuelle qui lient entre elles les deux nations les plus civilisées. Au port de Cherbourg! (Applaudissements.)"

Tribunaux américains.

Jamais peut-être les échos de la presse américaine n'ont retenti de meurtres plus nombreux que depuis 1849. Si l'on en juge par les récits dramatiques qui, en éveillant fréquemment de palpantes émotions, semblent assombrir les annales judiciaires à la hauteur de l'humanité. Voici comment le *Courrier des Etats Unis* raconte quelques-uns des derniers épisodes de la chronique des tribunaux :

"Sans aller bien loin ni remonter bien haut, nous avons eu, la semaine dernière, à New-York même, un petit procès criminel, qui a failli se dénouer de la manière la plus tragique pour l'accusé. C'est à peine, à la vérité, si l'écho des débats franchit l'enceinte de la Cour. Mais quoi! il ne s'agit pas d'un homme du peuple, lequel avait trouvé bon d'assommer sa femme; le public n'en est plus à s'en souvenir pour si peu de chose, ni surtout pour de si petites gens. Il y avait pourtant là plus d'une curieuse étude à faire pour le philanthrope de profession, tout comme pour le simple et indigne observateur, tel que nous.

Les dépositions des témoins ont révélé plus d'un triste secret de la vie populaire. Après être descendus, avec l'officier de police, dans la cave où gisait le cadavre meurtri et tiède encore de la vie, nous avons pénétré, avec les voisins, dans les replis de la misérable existence qui avait enfin abouti à ce dénouement tragique. Le cœur éprouve un serrement instinctif en suivant ainsi pas à pas, à travers les querelles et les luttes de chaque jour, l'histoire de ce ménage voué par le vice à la misère, à la discorde et enfin à l'assassinat. Ce crime, commis par un homme qu'aurait brillé l'ivresse, dans la pénombre humide d'un taudis souterrain, sur la femme qu'il avait choisie pour compagne, n'a pour nous quelque chose de plus navrant et de plus sombre, il nous frappe plus douloureusement que ces crimes sur lesquels la position sociale des personnes ou des incidents passionnés, concentrent l'attention générale. Mollat (c'était le nom du meurtrier) a trouvé grâce devant le jury, et, après avoir risqué de fort près la potence, en sera quitte pour cinq ou six années de travaux forcés.

Tandis que cette affaire se plaçait à bas bruit, près de nous, le Connecticut retentissait d'un procès bien autrement terrible dans son résultat. Cette fois, quatre accusés étaient en cause, bien que la justice ne leur demandât compte que du sang d'une seule victime. Le 30 mars dernier, un vieillard nommé Barnice

White, percuteur des droits de péage à Colbrook, comté de Litchfield, avait été trouvé assassiné, dans la maison qu'il habitait. Les armoiries forcées et la disparition de tout l'argent dont il était dépositaire révélèrent bientôt qu'un vol avait suivi le meurtre, et qu'il avait été sans nul doute le mobile. Une enquête active commença, et bientôt après, trois blancs, du nom de Calhoun, Cobb et Balcomb, étaient arrêtés, en même temps qu'un Indien nommé Menasseh. La participation de chacun d'eux au crime semblait constante, mais on éprouvait quelque difficulté à préciser le rôle respectif qu'ils y avaient joué, lorsque Balcomb se décida, sur les conseils d'un de ses parents, à faire les aveux les plus complets. La cause, qui s'est ouverte à Litchfield le 4 septembre, s'est donc trouvée considérablement simplifiée, mais les révélations qu'elle a amenées ont causé une profonde sensation dans la contrée.

Il résulte en effet, des déclarations de Balcomb, que le meurtre de White devait être seulement le prélude d'une série d'exploits du même genre, accomplis par lui et ses complices; déjà plusieurs des victimes qui devaient tomber sous les coups de la bande étaient désignées, et naturellement on s'était avisé de choisir parmi les plus riches du pays. Menasseh était l'âme de cet acte sanglant, et peut être regardé comme le démon inspirateur de ses co-accusés; les détails circonstanciés donnés par Balcomb, sur le crime du 30 mars, ne permettent à cet égard aucun doute et montrent avec quelle profonde astuce l'Indien avait préparé les événements.

Cobb étant absent ce jour-là, Balcomb et Calhoun se trouvèrent seuls au rendez-vous assigné par l'Indien. Celui-ci leur donna ses dernières instructions et excita leur résolution éblouissante, moitié par ses paroles, moitié à l'aide d'une bouteille d'eau-de-vie qu'il avait apportée. On se mit ensuite en route pour Colbrook, et l'on courut en chemin deux grosses branches d'arbre destinées à servir d'instruments de mort. Bientôt, Menasseh prétendit s'être démis le pied; après un moment de repos, néanmoins, il reprit sa marche, mais pour s'arrêter une seconde et enfin une troisième fois; il lui déclara alors qu'il lui était impossible d'aller plus loin et chargea ses deux complices du soin d'accomplir seuls leur sinistre mission. Munis de la bouteille, ou ils retournèrent de temps à autre leur résolution défaillante, Balcomb et Calhoun continuèrent leur route et arrivèrent à la porte de White. Le courage fut près de leur manquer entièrement en ce moment suprême; ils entrèrent cependant, et Calhoun marcha droit au tigre qui se trouvait l'argent. White se leva au bruit et demanda ce qu'on voulait; Calhoun lui porta aussitôt un double coup de son assassinatoire et l'étendit par terre; puis il aplela Balcomb qui se jeta à son tour la victime. Ce crime accompli, les deux misérables trottèrent main-basse sur l'argent, qui s'élevait à environ \$180, et sortirent de la maison, emportant aussi une bouteille d'eau-de-vie qu'ils avaient trouvée. Calhoun déclara toutefois qu'il ne fallait pas en boire davantage, ce qui prouve assez dans quel état les deux meurtriers se trouvaient déjà.

Le produit de cette sanglante expédition fut partagé le lendemain entre Calhoun, Balcomb et Cobb, revenu du bon voyage. Menasseh poussant jusqu'au bout son système de cauteleuse prudence, se contenta de prendre quelques shillings. Mais toutes ses précautions devaient être inutiles; les quatre malfaiteurs furent arrêtés presque simultanément.

On voit, par ce récit, que l'Indien avait eu constamment en vue de se ménager un système de défense qui fut le sauver en toute éventualité. Il n'avait ni joué un rôle actif dans le crime, ni même accepté sa part du butin. Mais les révélations de Balcomb et les circonstances du procès ont montré sa main derrière celle des malheureux jeunes gens dont il avait fait les instruments de sa cupidité. L'âge seul de ces derniers suffisait d'ailleurs à montrer qu'ils avaient dû céder à une impulsion étrangère; Cobb et Balcomb sont encore mineurs, et Calhoun, le plus âgé comme le plus coupable, compte à peine 22 ans. Menasseh, au contraire, après de 45 ans, et l'on conçoit aisément le fatal empire qu'il a exercé sur ses complices.

Le jury a pris en considération, et, assimilant l'instigateur aux exécutants du crime, a condamné simultanément à la peine capitale Menasseh, Calhoun, et Balcomb. Cobb, dont l'absence, dans la nuit du 30 mars, a été constatée, a été acquitté sur le chef principal, mais il lui reste à subir un jugement comme complice inactif de l'assassinat. L'exécution des trois condamnés a été, du reste, renvoyée au mois de juin 1851 ce qui fait prévoir au moins une ou deux commutations de peine; celle de Balcomb d'abord, dont les aveux peuvent être regardés comme un titre à l'indulgence; puis, celle de Calhoun, en faveur duquel plaide sa jeunesse. Quant à Menasseh, nous ne voyons guère où pourraient être les circonstances atténuantes en sa faveur; s'il est sauvé, il le devra uniquement à la répugnance que le peuple de la Nouvelle-Angleterre éprouve pour la peine de mort.

Californie.

Le vapeur *Philadelphia* arrivé le 20 à New-York, venant de Chagres, avait 800,000 en or et un nombre de passagers considérable. Une guerre civile qui a surgi à Sacramento a été suivie de la destruction de cette ville par le feu. Elle était déjà florissante. Le conflit est originé de la querelle entre les propriétaires de terrains et les pionniers qui s'y étaient établis sans droit; ils se sont fondés, plus tard, sur le droit de premiers occupants. Les journaux politiques des Etats-Unis se remplissent de détails sur cette catastrophe.

Jenny Lind.

La Cantatrice de Suède, déjà trop célèbre pour que l'on ait désormais rien à apprendre d'elle sous le rapport de son magique talent ou de ses succès sur la scène, Jenny Lind, est encore un objet d'enthousiasme et de concerts hâtifs tant de la part des journaux que de celle du public. La notice biographique qui suit, empruntée d'une feuille anglaise, complétera, pensons-nous, les notions de nos lecteurs sur le compte de cette grande artiste.

"Il était une pauvre et naïve petite fille qui habitait une petite chambre à Stockholm, la capitale de Suède. Cette petite fille était assurément bien pauvre, alors; elle était oubliée, on la négligeait; et elle eût dû se compter au nombre des plus malheureux, privée des soins et de la tendresse si nécessaires à cet âge, si un don précieux ne lui fût pas échu en partage. La petite fille possédait une voix de Sirène. Or, si le clairin ou la tribulation la visitaient dans sa solitude, elle s'en consolait en chantant. De fait, le chant accompagnait chacune de ses actions; qu'elle fût à l'ouvrage, à la récréation, à la promenade ou même à prendre quelque repos, incessamment elle chantait.

La femme aux soins de laquelle on l'avait confiée s'absentait tout le jour, et enfermait à clé la petite fille à qui un chat tenait seul compagnie dans sa retraite. La petite s'amusaît avec le chat et chantait. Un jour qu'elle se trouvait à la fenêtre ouverte elle chantait en caressant l'animal. Une dame vint à passer au-dessous d'elle. Elle avait entendu la voix; elle leva la tête et aperçut la petite chanteuse. Elle adressa à l'enfant diverses questions, se retint, et revint au bout de quelques jours accompagnée d'un vieux maître de musique dont Crelius était le nom. Celui-ci éprouva la justesse d'oreille et la voix de la petite fille, et en fit l'éloge. Il la mena au directeur de l'Opéra royal à Stockholm, qui était le comte Puhr, homme dont la parole brève et le tempérament mélancolique dissimulaient le cœur généreux. Crelius introduisit sa petite écœure et lui demanda s'il la voulait admettre comme « chanteuse à l'opéra. » C'est une folie que votre demande! répondit le comte en se retenant, et lançant un regard de dédain à la pauvre petite fille: « Que feriez-vous de ce laid échantillon? voyez donc quels pieds elle a! Et cette figure! Elle ne sera jamais présentable. Nous nous n'en voulons pas. Remenez-la! »

Le maître de musique insista presque avec indignation. « Hé bien! » s'exclama-t-il à la fin, « si vous ne voulez pas la prendre, tout pauvre que je suis, je m'en chargerai moi-même, et l'èleverai pour le théâtre; une oreille comme la sienne pour la musique n'existe pas dans le monde! »

Le comte céda. La petite fut enfin reçue à l'école des élèves de l'opéra, et ce ne fut pas sans difficulté qu'on put obtenir pour elle une simple robe de bombazine noire. Son éducation musicale fut cependant dirigée par un habile maître, M. Albert Breg, directeur de l'école de chant de l'opéra.

Quelques années après, à la représentation d'une comédie jouée par les élèves du théâtre, plusieurs personnes remarquèrent l'énergie et la vivacité facile d'une très-jeune actrice qui exécutait le rôle de médisante. Les amateurs du vrai génie furent éblouis, les badauds en éprouvèrent presque de la frayeur. C'était elle, Jenny Lind, la pauvre petite fille, qui venait de faire son début, étant alors âgée de 14 ans, pleine d'entrainement et enjouée comme un enfant.

Encore quelques années plus tard, une jeune débutante allait chanter pour la première fois en public dans la *Traiscléde* de Weber. A la répétition qui avait précédé la représentation du soir, elle avait produit un effet qui avait enthousiasmé les membres de l'orchestre au point qu'ils avaient mis à leurs instruments pour battre des mains et applaudir frénétiquement. C'était, encore notre pauvre et naïve petite fille qui, devenue grande, allait se montrer au public dans le rôle d'Agathe. Je la vis à cette représentation du soir. Elle était alors dans la fleur de la première jeunesse, fraîche, brillante et sereine comme un matin de mai; d'une conformation irréprochable, les mains et les bras gracieusement contournés, et d'une mine enluminée par sa contenance expressive, le calme de son maintien et la noble simplicité de ses manières. Elle était ravissante. Nous ne voyions pas en elle une actrice de théâtre, mais une jeune fille ornée d'esprit et de grâces naturelles. Elle se mouvait, parlait, chantait sans contrainte et en caressant l'art. Tout en elle était nature et harmonie. Sa voix était du timbre le plus pur, et toute la puissance de son âme s'y révélait en intonations saisissantes. Dans une scène pathétique où elle fit le rôle d'Agathe, elle atteignit à une sublimité d'effet qui arracha des larmes à son auditoire.

C'est depuis ce temps qu'elle n'a cessé d'être la chanteuse favorite du public suédois qui, dit-on, possède un goût et une connaissance de la musique qui ne peuvent être surpassés. Et, d'année en année, il en a été de même jusqu'à ce que sa voix, altérée par de si fréquents exercices, ait perdu de sa fraîcheur. Le public, accoutumé et déjà satisfait, n'eût combattu plus la salle, où tant de fois il l'avait admirée. Même à cette phase de sa carrière, on l'attendait encore dans *Abou ou Anne de Boueyn*, malgré le vide des galeries. Elle chantait évidemment alors pour le plaisir de chanter.

Ce fut aussi à la même époque qu'elle reçut des leçons de Garcia, et perfectionna avec lui son éducation musicale. Elle acquit dès lors ce gazouillement de voix que l'on assure n'avoir jamais été égalé par aucune cantatrice et que l'on pourrait comparer dans son essor au ramage d'un alouette; si l'alouette était douée d'une âme.

La jeune fille ensuite quitta son pays et alla

chanter sur d'autres rivages et pour d'autres peuples. Elle charma le Danemark, l'Allemagne, et charmé il y a peu de temps l'Angleterre. Partout elle a reçu des hommages, a été louée jusqu'à l'adulation. A la cour de rois, dans la maison des grands et des nobles, on l'a fêtée comme une déesse de la nature et de l'art. On l'a couronnée de lauriers. Mais ses amis écrivent d'elle: « Au milieu de ces splendeurs, elle ne pense qu'à la Suède, et regrette et ses amis et le peuple de Suède. »

Par une nuit obscure d'octobre, une nuée de personnes (la plupart paraissant être, par leur costume, d'un rang social très élevé) débarquèrent sur le rivage du port de Balique à Stockholm. Toutes se tournèrent du côté de la mer. On se dit qu'elles étaient dans l'attente de quelque parti agréable. Le bruit s'éleva, la foule ne se dispersa pas; elle attendait et regardait obstinément la mer. Enfin, un berge apparut joyeusement au loin à l'entrée du port, et déjà des salutations et un bourdonnement de voir l'arrivait du rivage.

"La voilà qui vient! la voilà!" Un superbe steamer s'avança alors triomphalement vers la rive à travers la flottille de navires et de bateaux qui étaient en rade. Des berges illuminées éclairaient sa marche dans les ténèbres. La foule se pressait sur le bord comme pour aller au-devant de lui. Déjà le léviathan des eaux avait entendu ses battements de plus en plus rapprochés; il ralentit un peu sa marche, puis s'élança avec plus de vitesse, s'arrêta encore, et tourna enfin le débarcadère. On aperçut en ce moment, sur le pont de l'avant, à la clarté des nombreux réverbères, une gracieuse jeune femme, les yeux mouillés de larmes, mais radieuse de joie, agitant son mouchoir aux regards de ses amis et de ses concitoyens assés blés sur le rivage.

C'était-elle encore—cette pauvre et naïve petite fille tant négligée dans ses premiers jours—qui revoyait en triomphe son cher pays natal, mais ce n'était plus la petite fille pauvre, naïve, et abandonnée. Elle était devenue riche; elle pouvait désormais, femme élégante et délicate, charmer ses auditeurs et enthousiasmer la foule.

Nous avons lu, quelques jours plus tard, dans les journaux de Stockholm, une adresse au public de la part de l'estimable cantatrice, qui lui disait avec une simplicité noble: « qu'ayant le bonheur de se retrouver dans sa patrie, elle serait heureuse de chanter de nouveau pour ses compatriotes, et que les recettes à provenir des opéras dans lesquels elle se trouverait engagée pour la saison, composeraient un fonds pour l'entretien d'une école où les élèves destinés à la scène seraient formés aux sciences et à la vertu. » Cette nouvelle fut accueillie comme on le pense, et ce fut une raison pour déterminer la foule à encombrer le théâtre à toutes les représentations où figura la cantatrice. La première fois qu'elle parut dans son rôle favori de la *sonambule*, public redoublé à grands cris le lever de la toile, et l'accabla d'applaudissements. En cette occasion les oreilles des assistants furent frappées de mélodieux nouvelles, inconnues, rassemblant à des échos célestes dont l'esprit ne se fait point une idée, et que la plume est impuissante à rendre. Le pouvoir de la cantatrice était au niveau de son enthousiasme."

EXTRAITS DE JOURNAUX.

(Du Canadien.)

BALEINES.—On voit de temps en temps de ces bêtes, pourrissant sans doute les poissons dont ils se nourrissent, s'aventurer dans notre fleuve assez loin de la mer; on en a vu mourir jusqu'à Québec, et même jusqu'à Montréal, comme pour tenter les pêcheurs. Il a été pris cette année à Kamouraska, dans le courant du mois d'août, une baleine de 75 pieds de long. Une autre, harponnée dans les mêmes parages, le vendredi 13 septembre, a été retrouvée le lundi suivant; elle était très-grosse, et longue de plus de 100 pieds. Une autre de 36 pieds de long, a été tuée dernièrement d'un coup de fusil, dit-on, à l'île aux Pommes, près des Trois-Pistoles. Cinq ou six remontent actuellement le fleuve jusqu'à Kamouraska, et elles fréquentent en plus grand nombre les Escoumins où l'on pourrait en faire la pêche avec avantage.

AUSTRALIE.—Des lettres de Melbourne (Australie), datées du 16 mai, parlent d'un mouvement très-sérieux organisé dans le but de proclamer l'indépendance des colonies australiennes, soumises actuellement à l'Angleterre.

Le docteur Lang, prêtre de l'église presbytérienne, est à la tête du mouvement.

INFANTICIDE.—Dimanche dernier, des chasseurs ont trouvé sur la grève, à Beauport, le corps d'un enfant âgé d'environ dix-huit mois renfermé dans un sac et enterré dans le sable. Leurs chiens, en grattant à l'endroit où était le corps, y attirèrent leur attention. Il avait le crâne fracturé derrière la tête et paraissait avoir été enterré depuis une dizaine de jours. Le jury d'enquête a rendu un verdict de meurtre commis par une personne, ou des personnes inconnues.

DÉCÈS.

Le 20, à Québec, Flor-Caroline-Joséphine, âgée de 18 mois et 21 jours, enfant de M. Stanislas Drapeau, typographe, et de sa propriétaire de l'Ordre Social. Une pleurésie prit son malade—lorsque j'ai vu la tombe, une clarté sereine entra dans mon esprit: Un ange me porta, pauvre faible colombe, Du meurtre qui pleura à Jésus qui me dit: « Ne pleurez pas sur moi! — Le sphère dévoile Des mystères charnels en vertus, en douleurs; Les anges sont pour moi des frères et des sœurs; Je ne suis qu'une fleur, et Jésus une étoile! — J'ai regu sur mes yeux, que la nuit venait clore, Le baiser du bonsoir et non celui d'adieu; Lorsque je m'éveillais je dis avec l'aurore, Ma mère m'embrassait, et maintenant c'est Dieu!

ANNONCES.

J. M. LAMOTHE, Relieur de cette ville, présente ses remerciements aux messieurs du Clergé et au public en général pour l'encouragement libéral qu'il en a reçu, et annonce qu'il leur en est d'autant plus reconnaissant qu'il a pu réaliser les moyens de se rendre en Angleterre d'où il passera en France afin de s'y perfectionner aux ateliers qui existent dans le branche qu'il exerce, et de prendre en même temps des arrangements de détail d'ajouter à sa Librairie les gravures et les livres de piété de toute sorte dont il se propose de composer un fonds digne de leur être offert. Son établissement demeurera ouvert pendant son absence, et les acheteurs y seront servis avec une égale ponctualité. Montréal, 27 septembre 1850.

AUX COMMISSAIRES D'ÉCOLES.—M. R. C. H. arrivé depuis peu de jours de San-Fran-cisco, (Californie) désire trouver une place d'INSTITUTEUR, il a déjà tenu une école élémentaire dans le district de Québec voilà plusieurs années pendant l'espace de deux ans. S'adresser à M. Louis Plandon, marchand, rue St. Paul, No. 122. Montréal, 27 septembre 1850.

AVIS.

Le Soussigné désirant être instituteur pour tenir une école élémentaire, prie instamment Messieurs les Commissaires d'écoles qu'il a besoin d'un instituteur qualifié pour une école élémentaire, d'écrire immédiatement à son domicile, à Montréal, faubourg Québec, rue Panet No. 60. PIERRE CHENNEVILLE. Montréal, 21 Sept.

X. D'EROME, Horloger, à 3 ports de PE-Québec. Montréal, 24 Sept. 1850.

HOTEL RICHARD.

CETTE maison, déjà connue du public sous le nom de Pension Privée, est sise à l'extrémité supérieure de la Place Jacques-Cartier (ancien Marché-Neuf), au No. 7. Les familles et les personnes voyageant pour leur santé, y trouveront en tout temps des chambres convenablement meublées, la tranquillité, et toutes les attentions désirables. L'établissement a vue sur le fleuve et jouit de la beauté du site et des avantages de la centralité, du voisinage du port et des débarcadères des chemins de fer. Prix égaux à ceux des hôtels où il y a table d'hôte.

A VENDRE ou ÉCHANGER.—UN TERRAIN sis et situé au quartier St. Louis de la cité de Montréal, près de l'Évêché de Montréal, de la contenance de 40 pieds de front sur 164 de profondeur, tenant par devant à la rue St. Denis, d'un côté au propriétaire, de l'autre à M. Louis Joseph Paineau, et par derrière joignant à M. Ricard avec une maison en bois à un étage, bien finie. 38 de front sur 32 de profondeur, glacière et autres dépendances dessus construites. Pour les conditions, qui seront des plus libérales, s'adresser au propriétaire sur les lieux, M. TOUSSAINT LADOUCEUR, ou au Notaire soussigné. C. A. RRAVILLA, N. P. Montréal, 26 juillet 1850.

INSTITUTEUR

POUR

LES SOURDS-MUETS.

L'ÉCOLE des Sourds-Muets maintenant établie sur la Côteau St. Louis, auprès de la Montagne de Montréal s'ouvrira le 16 Septembre. L'instruction sera donnée durant dix mois et demi, chaque année, aux conditions suivantes: Pour la pension et l'instruction, sans aucunes fournitures, cinq piastres par mois, payables d'avance, par semestres. Si, outre la pension, on désire que l'établissement fournisse le lit, pourvu au blanchissage, au raccommodement des vêtements et des chaussures, le prix sera de sept piastres par mois.

Les soins du médecin et l'achat des livres, ardoises, cahiers, plumes, seront à la charge des parents. Lorsqu'il sera constaté par un certificat que l'élève appartient à une famille pauvre, il sera pensionné et l'impôt pour la modique somme de quatre piastres par mois et il n'aura rien à payer pour les soins du médecin et l'achat des fournitures d'école. Les Sourds-Muets externes, qui seront incapables de payer, recevront l'instruction gratis. Montréal, ce 6 Septembre 1850.

UN jeune homme qui reçoit des leçons de piano depuis deux ans, offre ses services gratuitement pour un certain temps, à toute fabrique qui lui procurera les moyens de compléter son éducation musicale. Pour plus ample information, s'adresser à ce Bureau.

COLLEGE DE ST. HYACINTHE.

L'ENTRÉE des Éèves au COLLEGE de St. HYACINTHE aura lieu MERCREDI le 25 du présent mois. Les Éèves qui ne se rendront pas au jour fixé et qui n'auront pas fait agréer les raisons de leur retard, s'exposent à trouver occupés plus tard les places qu'ils auraient retenues. Les chars du Chemin de Fer partent de Longueuil le jour et l'heure indiqués à DEUX HEURES P. M. St. Hyacinthe, le 13 septembre 1850.

PETIT SEMINAIRE DE STE. THERESE.

LES SEIGNS de la CONGREGATION de Notre-Dame l'honneur de présenter au public que la réouverture des Classes aux Couvents de St. Jean Ste. Thérèse et de Terrence, n'aura lieu que le 2 SEPTEMBRE prochain. Montréal, 15 août 1850.

AUX MAÇONS ET AUTRES.

DES soumissions seront reçues jusqu'à MERCREDI, 14 ONZE du courant, pour l'ACHAT de la PIERRE TAILLÉE, la Maçonnerie et les Ferrures qui restent à l'ancien Palais de Justice, incendié. L'entrepreneur qui aura le plus bas prix et transportera tous les matériaux hors du terrain. Pour plus amples détails, s'adresser au Bureau de MM. Ostell & Perrault, No. 87, rue des Fortifications. Montréal, 6 sept. 1850.

AVIS AUX INSTITUTEURS.

M. R. C. H. COMMISSAIRES D'ÉCOLES de la Paroisse de St. Elisabeth ont besoin de plusieurs INSTITUTEURS. St. Elisabeth, 29 juillet 1850.

COLLEGE JOLIETTE.

La rentrée des élèves de cet établissement... qui est le premier et le principal des "CLERCS DE ST. VIEUX" aura lieu le 24 du courant.

1ère Année.—Eléments des deux langues (Anglais et Français).—Arithmétique.—Histoire sainte et cours religieux.—Histoire ancienne (en anglais).—Géographie.

2me Année.—Syntaxe des deux langues.—Arithmétique et premières notions d'Algèbre, de géométrie et de des-in linéaire.—Histoire du Canada.—Histoire Romaine (en Anglais).—Géographie.—Principes fondamentaux d'Agriculture et de Botanique.—Style épistolaire et compositions dans les deux langues.

3me Année.—Belles-Lettres et Rhétorique.—Algèbre et Géométrie.—Tenue des livres (en Anglais).—Histoire de France par la méthode analytique.—Histoire d'Angleterre (en Anglais).—Etude de la constitution du pays.—Compositions et discours dans les deux langues.

4me Année.—Physique, Chimie appliquée aux arts etc.—Géométrie pratique, Arpentage, Mécanique, etc.—Astronomie.—Compositions dans les deux langues.

5me Année.—Philosophie (logique, métaphysique, morale).—Architecture.—Economie politique.—Compositions et discours dans les deux langues.

Après avoir suivi ce cours, les élèves pourront recevoir des leçons de latin, s'ils le désirent. Alors un cours de deux ans est suffisant pour donner une connaissance approfondie de cette langue.

Pendant les récréations on obligera les élèves à parler la langue anglaise autant que possible; rien ne sera négligé pour assurer leurs progrès dans les deux langues. Tous les mois il y aura des séances ou soirées scientifiques, pour former les élèves au débit, à la déclamation etc. des récompenses seront accordées à ceux qui auront présenté leurs matières de la manière la plus satisfaisante.

La Musique et le Dessin seront enseignés à ceux qui le désireront.

CONDITIONS PAR AN. Enseignement et logement. £3 0 0 Piano. £3 0 0 Les autres instruments £1 10 0 Dessin. £0 5 0 Abonnement à la bibliothèque. £0 2 6 L'uniforme est un habit de drap bleu à collet droit, boutonnant jusqu'en haut par une rangée de boutons jaunes; ceinture noire.

REV. E. CHAMPAGNEUR, P.T.R. Directeur. REV. A. THIBAUDIER, P.T.R. Procureur. Montréal, le 17 septembre 1850.

LE GUIDE

L'INSTITUTEUR.

CONTENANT UNE SERIE DE REponses AUX QUESTIONS INSERÉES DANS LA CIRCULAIRE DU SURINTENDANT DE L'ÉDUCATION, ETC.

PAR F. X. VALADE, ECR. CET ouvrage est maintenant terminé et offert en vente chez tous les Libraires et à la Librairie du Soussigné. L'ouvrage forme un Volume format in-12, contenant 200 pages.

Le Soussigné a cru, en achetant le privilège de cet ouvrage pour le publier, se rendre utile aux instituteurs, et au public en général, et il ose espérer d'en obtenir un prompt débit.

P. GENDRON, IMPRIMEUR-LIBRAIRE, No. 29, rue St. Gabriel, Vis-à-vis l'Hôtel de Mme. St. Julien. Montréal, le 9 juillet 1850.

LE MOIS DE MAI.

Le Soussigné vient d'imprimer une superbe édition du MOIS DE MARIE. Cette édition est augmentée du CHEMIN DE LA CROIX, D'UN ACTE DE CONSERVATION et de plusieurs SALUTATIONS A LA ST. VIERGE; elle est préférable sous tous les rapports à toutes celles publiées jusqu'ici en Canada, et ne se vend que le même prix.

J.-BTE. ROLLAND, N° 24, rue St. Vincent. Montréal, 19 avril 1850.

BIBLIOTHEQUES PAROISSIALES.

LES Soussignés ont l'honneur d'annoncer aux MM. du Clergé et à toutes les personnes qui s'intéressent à la fondation de BIBLIOTHEQUES PAROISSIALES, qu'ils ont maintenant en vente un assortiment considérable de livres, publiés avec approbation de plusieurs Archevêques de France et bien propres à répandre le goût de la lecture dans les campagnes. Les collections suivantes sont particulièrement dignes de leur attention: Bibliothèque de la jeunesse, format 18°, cartonné, 100 volumes dans la collection pour £3 0 0; Bibliothèque instructive et amusante, format 18°, 160 volumes solidement cartonnés en 130 volumes pour £6 5.

Et enfin: Bibliothèque catholique de Lille, format in-18°, 460 volumes solidement cartonnés en 215 volumes, pour la collection £10 0 0. Des catalogues de ces différentes collections seront donnés gratuitement à ceux qui en feront la demande.

E. R. FABRE ET CIE, Rue St. Vincent, No. 3. Montréal, le 9 juillet 1850.

MOIS DE MARIE.

NOUVELLE édition, augmentée des PRIÈRES DE LA MÈRE, VÈPRES DES DIMANCHES, CHEMIN DE LA CROIX, ETC., ETC., avec jolie reliure. Prix 7s. 6d. la douzaine. A vendre chez E. R. FABRE ET CIE, Rue St. Vincent, No. 3. Montréal, le 2 Avril 1850.

COLLEGE MASSON.

LA RENTREE des Classes de cette Institution est fixée au CINQ de SEPTEMBRE, à six heures du soir. On croit devoir avertir du nouveau public que le but du Collège Masson est de donner à la jeunesse Canadienne une éducation pratique dans les deux langues Française et Anglaise.

Cette éducation pratique comprend l'étude des grammaires, de la géographie, de l'arithmétique, de la tenue des Livres, de la Géométrie Pratique, de l'Architecture, de l'Histoire, de l'Histoire Naturelle liée à l'Agriculture, qui a dans le Cours une place distinguée et importante. L'Écriture y est particulièrement soignée. L'Instruction Religieuse est donnée deux fois par semaine dans toutes les classes, outre les exercices ordinaires de piété tels qu'établis dans nos Institutions Catholiques.

Le Cours commence par une classe Élémentaire. On n'y admet ordinairement que les enfants âgés de sept ans et au-delà jusqu'à dix.

Le Cours purement pratique, tel qu'énoncé ci-dessus, comprend cinq années d'études. Au désir des parents et selon les dispositions des élèves, le cours se poursuit jusqu'à sept années d'enseignement par l'étude de l'Histoire sur un plus grand plan, la Littérature et la Philosophie Catholique. Les matières sont étudiées tant en Français qu'en Anglais, pour assurer davantage aux Étudiants la possession déjà acquise de ces deux langues. De cette manière, l'Éducation est donnée selon les divers besoins de la Société, selon les degrés d'aptitude des Élèves, et enfin selon le désir et les ressources des parents.

L'horticulture est pratiquée par les élèves du Collège-Masson en même temps qu'ils en étudient les principes dans l'enseignement des classes. Avec plus de ressources pécuniaires, l'Établissement enseignerait aussi pratiquement toutes les parties possibles de l'Agriculture.

Tout enfant capable d'étudier et muni de bonnes recommandations morales est admis dans l'Institution. Le Chant Grégorien et le Chant Harmonique sont également cultivés.

La conduite et l'Instruction des élèves sont confiées à des Instituteurs vivant sous la même règle que celle en usage dans nos collèges. Ils portent un habit conforme à la respectabilité de leur état, et sont dirigés en tout, ainsi que les Élèves, par un Directeur prêtre placé à leur tête par Monseigneur l'Evêque du Diocèse. Les repas des Élèves pensionnaires se prennent dans le village, dans des familles recommandées. Ceci n'a aucun inconvénient, dans la conduite des enfants, qui reviennent aussitôt le repas pris, aux exercices du Collège. Les parents sont très favorisés en général par cet ordre de choses.

Les Élèves portent l'uniforme bleu aux nervures blanches et ceinture verte. C'est l'habit traditionnel du pays pour la jeunesse studieuse; il a paru inutile d'en inventer un autre plus conforme ou plus respectable.

Le village de Terrebonne est trop connu par sa salubrité et les agréments de son site pour le recommander à l'attention des parents.

Le prix de l'enseignement et de la pension au Collège est de cinq chellings par mois. Un élève se fait nourrir et laver dans les familles du village pour quatre piastres par mois.

Les Élèves se mettent au cheur le dimanche, à l'église paroissiale. Ils doivent être munis par conséquent de l'habit nécessaire.

Le Collège Masson ne vise point à la multiplicité des élèves, mais à les avoir bons et à les remettre tels autant que possible.

Il suffirait au village de Terrebonne, que déjà il pût compter avoir fait du bien. La Providence et les besoins du pays forment le reste, s'il est jugé nécessaire.

Terrebonne n'est qu'à cinq lieues de Montréal, au nord du St. Laurent.

Les Élèves non Catholiques sont reçus dans l'Établissement. Ils en suivent les règles disciplinaires et sont l'objet des mêmes soins que les autres élèves reçoivent. Il est fait une grande attention à la propreté et à l'ordre en tout ce qui concerne l'Éducation physique et à la santé des Élèves.

Le Collège Masson est sous le patronage de la Mère de Dieu et du Patron du jeune âge par excellence, St. Joseph, sous le titre réuni de Marie-Joseph. La propriété en appartient à un corps légal, la Fabrique Paroissiale de Terrebonne. Tout nouvellement érigé, cet Établissement a nécessairement des ressources fort limitées, et toutefois les voies de développement lui sont aussi essentielles qu'à toute autre Institution. En conséquence, on agréerait avec reconnaissance tout don de livres utiles, de cartes, de globes, d'instruments etc. etc. que la générosité publique voudrait bien y déposer dans l'intérêt unique de la jeunesse canadienne. Un coup d'œil jeté sur sa bibliothèque par tout ami du Pays, y trouverait sans doute un objet ou plus, propre à la fin manifestée ici, sans nuire peut-être aucunement au domaine ordinaire du donateur éclairé et bienfaisant.

Terrebonne, Août, 1850.

LIVRES NOUVEAUX

POUR DISRIBUTION DE PRIX. LES Soussignés offrent maintenant en vente, un assortiment considérable de livres, NOUVELLEMENT REÇUS et propres à être donnés en prix ou à former le fonds d'une bibliothèque de paroisse. Tous ces livres sont solidement reliés ou élégamment cartonnés avec illustrations.

PRIX TRÈS-MODÉRÉS — AUSSI: Un choix très varié de LIVRES DE PRIÈRES avec reliures ordi aires et autres. On prend en paiement des Débentures. E. R. FABRE ET CIE., Rue St. Vincent, No. 3. 21 mai 1850.

IMAGERIE NOUVELLE.

REDUCTION DE PRIX. LES Soussignés viennent de recevoir, de France, 25,000 feuilles, IMAGES assorties de grands et de petites tailles, qu'ils offrent à 7/6, 1/26 et 3/10 les 100 feuilles. E. R. FABRE ET CIE., Rue St. Vincent, No. 3. 21 mai 1850.

NOUVEAUX CHAPEAUX FRANCAIS, Pour MM. du Clergé et autres, REÇUS DIRECTEMENT DE PARIS ET A VENDRE A LA LIBRAIRIE DE E. R. FABRE ET CIE., Rue St. Vincent, No. 3. 21 mai 1850.

MANUEL DE LA VISITE EPISCOPALE. MESSIEURS les Cures épiscopales à l'imprimerie de ce journal, LE MANUEL DE CEUX QUI VEULENT SUIVRE LES EXERCICES DE LA VISITE DES ÉVÊQUES. Ce petit opuscule sera de la plus grande utilité à tous les fidèles. Ceux qui auront l'avantage de recevoir la visite épiscopale seront bien de s'en procurer un exemplaire. Pour cela nous aurons soin d'en envoyer un certain nombre dans toutes les paroisses qui recevront la visite cette année. Le prix en est de deux schellings la douzaine et de six sols par exemplaire. Le livret contient 64 pages. J. RIVET.

MANUEL DES Sociétés de Tempérance, DEDIE A LA JEUNESSE DU CANADA, PAR LE REV. M. C. CHINQUY, P.T.R. Le Soussigné a l'honneur d'informer MM. les Cures, Marchands et instituteurs de la campagne, et le public en général, qu'il vient de terminer la troisième édition de cet ouvrage de l'Apôtre de la Tempérance; elle est maintenant en vente chez presque tous les Libraires de Montréal et les Marchands de la Campagne. Cette édition est enrichie du PORTRAIT de l'auteur et d'une NOTICE BIOGRAPHIQUE et ne se vendra que le même prix des éditions précédentes; le livre est solidement relié, étant destiné à être introduit dans les écoles comme livre de lecture. J.-BTE. ROLLAND. Montréal, 28 décembre, 1849.

ATTENTION!! LA CLEF DES PRINCIPALES DIFFICULTÉS DE LA GRAMMAIRE FRANCAISE, OU COURS RAISONNÉ SUR LA GRAMMAIRE FRANCAISE, Le même qui a été donné avec succès durant plusieurs années en SOIXANTE LEÇONS, par CHARLES HUBERT LASSISERAYE. DEDIE A LA JEUNESSE CANADIENNE. A vendre à Montréal, chez J. B. Rolland, Imprimeur Libraire, rue St. Vincent.—Prix: 2 sch.

EAU PLANTAGENET. LE SOUSSIGNÉ avertit le public qu'il a l'honneur de M. Jos. BÉRIAU, Marchand Grocier, PLACE JACQUES CARTIER, agent pour la vente des EAUX DE PLANTAGENET ou il y aura toujours une grande quantité de ces EAUX Fraîches, si bien connues du public. CHARLES LAROCQUE Agent. Montréal, 26 octobre 1849.

MANUEL DES Sociétés de Tempérance, DEDIE A LA JEUNESSE DU CANADA, PAR LE REV. M. C. CHINQUY, P.T.R. Le Soussigné a l'honneur d'informer MM. les Cures, Marchands et instituteurs de la campagne, et le public en général, qu'il vient de terminer la troisième édition de cet ouvrage de l'Apôtre de la Tempérance; elle est maintenant en vente chez presque tous les Libraires de Montréal et les Marchands de la Campagne. Cette édition est enrichie du PORTRAIT de l'auteur et d'une NOTICE BIOGRAPHIQUE et ne se vendra que le même prix des éditions précédentes; le livre est solidement relié, étant destiné à être introduit dans les écoles comme livre de lecture. J.-BTE. ROLLAND. Montréal, 28 décembre, 1849.

ATTENTION!! LA CLEF DES PRINCIPALES DIFFICULTÉS DE LA GRAMMAIRE FRANCAISE, OU COURS RAISONNÉ SUR LA GRAMMAIRE FRANCAISE, Le même qui a été donné avec succès durant plusieurs années en SOIXANTE LEÇONS, par CHARLES HUBERT LASSISERAYE. DEDIE A LA JEUNESSE CANADIENNE. A vendre à Montréal, chez J. B. Rolland, Imprimeur Libraire, rue St. Vincent.—Prix: 2 sch.

EAU PLANTAGENET. LE SOUSSIGNÉ avertit le public qu'il a l'honneur de M. Jos. BÉRIAU, Marchand Grocier, PLACE JACQUES CARTIER, agent pour la vente des EAUX DE PLANTAGENET ou il y aura toujours une grande quantité de ces EAUX Fraîches, si bien connues du public. CHARLES LAROCQUE Agent. Montréal, 26 octobre 1849.

MANUEL DES Sociétés de Tempérance, DEDIE A LA JEUNESSE DU CANADA, PAR LE REV. M. C. CHINQUY, P.T.R. Le Soussigné a l'honneur d'informer MM. les Cures, Marchands et instituteurs de la campagne, et le public en général, qu'il vient de terminer la troisième édition de cet ouvrage de l'Apôtre de la Tempérance; elle est maintenant en vente chez presque tous les Libraires de Montréal et les Marchands de la Campagne. Cette édition est enrichie du PORTRAIT de l'auteur et d'une NOTICE BIOGRAPHIQUE et ne se vendra que le même prix des éditions précédentes; le livre est solidement relié, étant destiné à être introduit dans les écoles comme livre de lecture. J.-BTE. ROLLAND. Montréal, 28 décembre, 1849.

NATIONAL LOAN FUND LIFE ASSURANCE SOCIETY.

SOCIÉTÉ NATIONALE D'ASSURANCE SUR LA VIE DE LONDRES. BANQUE D'ÉPARGNE POUR LA VEUVE ET L'ORPHELIN. CAPITAL — UN DEMI MILLION STERLING. BUREAUX 26 CORNHILL, LONDRES. 17 GRANDE RUE ST. JACQUES, MONTREAL. BUREAU LOCAL. BENJ. HOLMES, ECR., PRÉSIDENT. A. LAROCQUE, ECR. | E. R. FABRE, ECR. H. L. ROUTH, ECR. | W. LUNN, ECR.

MEDECINS CONSULTANS. F. T. BADGLEY, ECR., M. D. H. PELTIER, ECR., M. D. F. R. STARR, ECR., AGENT GENERAL POUR L'AMÉRIQUE BRITANNIQUE DU NORD.

LES avantages que cette Institution offre au public sont nombreux et importants, et les taux d'assurance aussi réduits que la sûreté des assurés et de la société le peuvent permettre.

Voici quelques-uns des avantages tous particuliers qu'offre cette société à ses assurés: 1° L'assuré a droit d'emprunter du Bureau les deux tiers des primes par lui payées et par cela n'a pas à craindre d'être forcé d'abandonner sa police, faute de moyen d'en payer les primes annuelles.

2° Une moitié de la prime des cinq premières années peut être payée par les Billets promissoires des assurés eux-mêmes.—Ces Billets peuvent ne pas être payés, mais ils peuvent demeurer à intérêt entre les mains de la société, et à la mort de l'assuré le montant en sera déduit de celui de la police d'assurance.

3° On ne fait rien payer pour les droits de Timbre ni pour l'examen médical.

4° Les Bonus sont repartis annuellement entre les assurés, soit en réduction dans le taux de la prime annuelle, ou en augmentation de la somme assurée—et cela au choix que pourra faire connaître annuellement l'assuré, après avoir été assuré pendant quatre années, à la quelle époque le Bonus pour les dites quatre années lui sera payé—et de là tous les ans.

5° On allouera 30 jours de grâce pour le paiement annuel de la prime de police, c'est-à-dire, que la police ne sera pas périmée si le paiement s'en fait pendant les trente jours qui suivent celui où ce paiement annuel aurait dû être fait.

6° Un Bureau général pour l'Amérique Britannique du nord ayant été établi EN CETTE VILLE les assurances seront acceptées par l'AGENT GENERAL et les polices émancipées de suite.

Le Bureau s'assemblera régulièrement au local indiqué ci-dessus, et les affaires pour cette province y seront conduites de suite au grand avantage des assurés. Un des médecins consultants se trouvera au Bureau tous les jours.

On accordera des prêts et on payera les polices expirées de suite au dit Bureau sans recourir ailleurs.

On pourra se procurer des brochures explicatives de tout ce qui a rapport à cette association, de même que des formulaires en blanc et toutes informations quelconques au Bureau à Montréal et des Agents par toute la Province, auxquels on devra s'adresser pour faire ses demandes d'assurances, etc.

Montréal, le 12 mars 1850.

ETABLISSEMENT DE RELIURE. Coin des Rues Notre-Dame et St. Vincent. LE Soussigné, pour satisfaire l'attente de ses nombreux amis, vient de rouvrir son ATELIER DE RELIEURE

à l'endroit ci-dessus désigné, où il est maintenant prêt à recevoir toutes les commandes dans sa branche qu'on voudra bien lui confier. Il apportera à ses ouvrages une attention et une exactitude qui lui mériteront l'encouragement public.

M. Z. C. aura toujours en mains toutes les fournitures pour Ecoles, telles que Livres, Papier, Encre, Plumes, etc. etc. etc. Z. CHAPELEAU. Montréal, 2 mai 1849.

MANUEL DES Sociétés de Tempérance, DEDIE A LA JEUNESSE DU CANADA, PAR LE REV. M. C. CHINQUY, P.T.R. Le Soussigné a l'honneur d'informer MM. les Cures, Marchands et instituteurs de la campagne, et le public en général, qu'il vient de terminer la troisième édition de cet ouvrage de l'Apôtre de la Tempérance; elle est maintenant en vente chez presque tous les Libraires de Montréal et les Marchands de la Campagne. Cette édition est enrichie du PORTRAIT de l'auteur et d'une NOTICE BIOGRAPHIQUE et ne se vendra que le même prix des éditions précédentes; le livre est solidement relié, étant destiné à être introduit dans les écoles comme livre de lecture. J.-BTE. ROLLAND. Montréal, 28 décembre, 1849.

ATTENTION!! LA CLEF DES PRINCIPALES DIFFICULTÉS DE LA GRAMMAIRE FRANCAISE, OU COURS RAISONNÉ SUR LA GRAMMAIRE FRANCAISE, Le même qui a été donné avec succès durant plusieurs années en SOIXANTE LEÇONS, par CHARLES HUBERT LASSISERAYE. DEDIE A LA JEUNESSE CANADIENNE. A vendre à Montréal, chez J. B. Rolland, Imprimeur Libraire, rue St. Vincent.—Prix: 2 sch.

EAU PLANTAGENET. LE SOUSSIGNÉ avertit le public qu'il a l'honneur de M. Jos. BÉRIAU, Marchand Grocier, PLACE JACQUES CARTIER, agent pour la vente des EAUX DE PLANTAGENET ou il y aura toujours une grande quantité de ces EAUX Fraîches, si bien connues du public. CHARLES LAROCQUE Agent. Montréal, 26 octobre 1849.

MANUEL DES Sociétés de Tempérance, DEDIE A LA JEUNESSE DU CANADA, PAR LE REV. M. C. CHINQUY, P.T.R. Le Soussigné a l'honneur d'informer MM. les Cures, Marchands et instituteurs de la campagne, et le public en général, qu'il vient de terminer la troisième édition de cet ouvrage de l'Apôtre de la Tempérance; elle est maintenant en vente chez presque tous les Libraires de Montréal et les Marchands de la Campagne. Cette édition est enrichie du PORTRAIT de l'auteur et d'une NOTICE BIOGRAPHIQUE et ne se vendra que le même prix des éditions précédentes; le livre est solidement relié, étant destiné à être introduit dans les écoles comme livre de lecture. J.-BTE. ROLLAND. Montréal, 28 décembre, 1849.

ATTENTION!! LA CLEF DES PRINCIPALES DIFFICULTÉS DE LA GRAMMAIRE FRANCAISE, OU COURS RAISONNÉ SUR LA GRAMMAIRE FRANCAISE, Le même qui a été donné avec succès durant plusieurs années en SOIXANTE LEÇONS, par CHARLES HUBERT LASSISERAYE. DEDIE A LA JEUNESSE CANADIENNE. A vendre à Montréal, chez J. B. Rolland, Imprimeur Libraire, rue St. Vincent.—Prix: 2 sch.

EAU PLANTAGENET. LE SOUSSIGNÉ avertit le public qu'il a l'honneur de M. Jos. BÉRIAU, Marchand Grocier, PLACE JACQUES CARTIER, agent pour la vente des EAUX DE PLANTAGENET ou il y aura toujours une grande quantité de ces EAUX Fraîches, si bien connues du public. CHARLES LAROCQUE Agent. Montréal, 26 octobre 1849.

MANUEL DES Sociétés de Tempérance, DEDIE A LA JEUNESSE DU CANADA, PAR LE REV. M. C. CHINQUY, P.T.R. Le Soussigné a l'honneur d'informer MM. les Cures, Marchands et instituteurs de la campagne, et le public en général, qu'il vient de terminer la troisième édition de cet ouvrage de l'Apôtre de la Tempérance; elle est maintenant en vente chez presque tous les Libraires de Montréal et les Marchands de la Campagne. Cette édition est enrichie du PORTRAIT de l'auteur et d'une NOTICE BIOGRAPHIQUE et ne se vendra que le même prix des éditions précédentes; le livre est solidement relié, étant destiné à être introduit dans les écoles comme livre de lecture. J.-BTE. ROLLAND. Montréal, 28 décembre, 1849.

ATTENTION!! LA CLEF DES PRINCIPALES DIFFICULTÉS DE LA GRAMMAIRE FRANCAISE, OU COURS RAISONNÉ SUR LA GRAMMAIRE FRANCAISE, Le même qui a été donné avec succès durant plusieurs années en SOIXANTE LEÇONS, par CHARLES HUBERT LASSISERAYE. DEDIE A LA JEUNESSE CANADIENNE. A vendre à Montréal, chez J. B. Rolland, Imprimeur Libraire, rue St. Vincent.—Prix: 2 sch.

EAU PLANTAGENET. LE SOUSSIGNÉ avertit le public qu'il a l'honneur de M. Jos. BÉRIAU, Marchand Grocier, PLACE JACQUES CARTIER, agent pour la vente des EAUX DE PLANTAGENET ou il y aura toujours une grande quantité de ces EAUX Fraîches, si bien connues du public. CHARLES LAROCQUE Agent. Montréal, 26 octobre 1849.

MANUEL DES Sociétés de Tempérance, DEDIE A LA JEUNESSE DU CANADA, PAR LE REV. M. C. CHINQUY, P.T.R. Le Soussigné a l'honneur d'informer MM. les Cures, Marchands et instituteurs de la campagne, et le public en général, qu'il vient de terminer la troisième édition de cet ouvrage de l'Apôtre de la Tempérance; elle est maintenant en vente chez presque tous les Libraires de Montréal et les Marchands de la Campagne. Cette édition est enrichie du PORTRAIT de l'auteur et d'une NOTICE BIOGRAPHIQUE et ne se vendra que le même prix des éditions précédentes; le livre est solidement relié, étant destiné à être introduit dans les écoles comme livre de lecture. J.-BTE. ROLLAND. Montréal, 28 décembre, 1849.

ATTENTION!! LA CLEF DES PRINCIPALES DIFFICULTÉS DE LA GRAMMAIRE FRANCAISE, OU COURS RAISONNÉ SUR LA GRAMMAIRE FRANCAISE, Le même qui a été donné avec succès durant plusieurs années en SOIXANTE LEÇONS, par CHARLES HUBERT LASSISERAYE. DEDIE A LA JEUNESSE CANADIENNE. A vendre à Montréal, chez J. B. Rolland, Imprimeur Libraire, rue St. Vincent.—Prix: 2 sch.

EAU PLANTAGENET. LE SOUSSIGNÉ avertit le public qu'il a l'honneur de M. Jos. BÉRIAU, Marchand Grocier, PLACE JACQUES CARTIER, agent pour la vente des EAUX DE PLANTAGENET ou il y aura toujours une grande quantité de ces EAUX Fraîches, si bien connues du public. CHARLES LAROCQUE Agent. Montréal, 26 octobre 1849.

MANUEL DES Sociétés de Tempérance, DEDIE A LA JEUNESSE DU CANADA, PAR LE REV. M. C. CHINQUY, P.T.R. Le Soussigné a l'honneur d'informer MM. les Cures, Marchands et instituteurs de la campagne, et le public en général, qu'il vient de terminer la troisième édition de cet ouvrage de l'Apôtre de la Tempérance; elle est maintenant en vente chez presque tous les Libraires de Montréal et les Marchands de la Campagne. Cette édition est enrichie du PORTRAIT de l'auteur et d'une NOTICE BIOGRAPHIQUE et ne se vendra que le même prix des éditions précédentes; le livre est solidement relié, étant destiné à être introduit dans les écoles comme livre de lecture. J.-BTE. ROLLAND. Montréal, 28 décembre, 1849.

ATTENTION!! LA CLEF DES PRINCIPALES DIFFICULTÉS DE LA GRAMMAIRE FRANCAISE, OU COURS RAISONNÉ SUR LA GRAMMAIRE FRANCAISE, Le même qui a été donné avec succès durant plusieurs années en SOIXANTE LEÇONS, par CHARLES HUBERT LASSISERAYE. DEDIE A LA JEUNESSE CANADIENNE. A vendre à Montréal, chez J. B. Rolland, Imprimeur Libraire, rue St. Vincent.—Prix: 2 sch.

EAU PLANTAGENET. LE SOUSSIGNÉ avertit le public qu'il a l'honneur de M. Jos. BÉRIAU, Marchand Grocier, PLACE JACQUES CARTIER, agent pour la vente des EAUX DE PLANTAGENET ou il y aura toujours une grande quantité de ces EAUX Fraîches, si bien connues du public. CHARLES LAROCQUE Agent. Montréal, 26 octobre 1849.

MANUEL DES Sociétés de Tempérance, DEDIE A LA JEUNESSE DU CANADA, PAR LE REV. M. C. CHINQUY, P.T.R. Le Soussigné a l'honneur d'informer MM. les Cures, Marchands et instituteurs de la campagne, et le public en général, qu'il vient de terminer la troisième édition de cet ouvrage de l'Apôtre de la Tempérance; elle est maintenant en vente chez presque tous les Libraires de Montréal et les Marchands de la Campagne. Cette édition est enrichie du PORTRAIT de l'auteur et d'une NOTICE BIOGRAPHIQUE et ne se vendra que le même prix des éditions précédentes; le livre est solidement relié, étant destiné à être introduit dans les écoles comme livre de lecture. J.-BTE. ROLLAND. Montréal, 28 décembre, 1849.

ATTENTION!! LA CLEF DES PRINCIPALES DIFFICULTÉS DE LA GRAMMAIRE FRANCAISE, OU COURS RAISONNÉ SUR LA GRAMMAIRE FRANCAISE, Le même qui a été donné avec succès durant plusieurs années en SOIXANTE LEÇONS, par CHARLES HUBERT LASSISERAYE. DEDIE A LA JEUNESSE CANADIENNE. A vendre à Montréal, chez J. B. Rolland, Imprimeur Libraire, rue St. Vincent.—Prix: 2 sch.

EAU PLANTAGENET. LE SOUSSIGNÉ avertit le public qu'il a l'honneur de M. Jos. BÉRIAU, Marchand Grocier, PLACE JACQUES CARTIER, agent pour la vente des EAUX DE PLANTAGENET ou il y aura toujours une grande quantité de ces EAUX Fraîches, si bien connues du public. CHARLES LAROCQUE Agent. Montréal, 26 octobre 1849.

MANUEL DES Sociétés de Tempérance, DEDIE A LA JEUNESSE DU CANADA, PAR LE REV. M. C. CHINQUY, P.T.R. Le Soussigné a l'honneur d'informer MM. les Cures, Marchands et instituteurs de la campagne, et le public en général, qu'il vient de terminer la troisième édition de cet ouvrage de l'Apôtre de la Tempérance; elle est maintenant en vente chez presque tous les Libraires de Montréal et les Marchands de la Campagne. Cette édition est enrichie du PORTRAIT de l'auteur et d'une NOTICE BIOGRAPHIQUE et ne se vendra que le même prix des éditions précédentes; le livre est solidement relié, étant destiné à être introduit dans les écoles comme livre de lecture. J.-BTE. ROLLAND. Montréal, 28 décembre, 1849.

ATTENTION!! LA CLEF DES PRINCIPALES DIFFICULTÉS DE LA GRAMMAIRE FRANCAISE, OU COURS RAISONNÉ SUR LA GRAMMAIRE FRANCAISE, Le même qui a été donné avec succès durant plusieurs années en SOIXANTE LEÇONS, par CHARLES HUBERT LASSISERAYE. DEDIE A LA JEUNESSE CANADIENNE. A vendre à Montréal, chez J. B. Rolland, Imprimeur Libraire, rue St. Vincent.—Prix: 2 sch.

EAU PLANTAGENET. LE SOUSSIGNÉ avertit le public qu'il a l'honneur de M. Jos. BÉRIAU, Marchand Grocier, PLACE JACQUES CARTIER, agent pour la vente des EAUX DE PLANTAGENET ou il y aura toujours une grande quantité de ces EAUX Fraîches, si bien connues du public. CHARLES LAROCQUE Agent. Montréal, 26 octobre 1849.

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE DU CANADA.

(Canada Life Assurance Company) INCORPORÉE PAR ACTE DU PARLEMENT. CAPITAL—£50,000. BUREAU PRINCIPAL, HAMILTON. HUGH C. BAKER, PRÉSIDENT. JOHN YOUNG, ECR., VICE-PRÉSIDENT. Et Dix-huit Directeurs. THOMAS M. SIMONS, ECR., Secrétaire. Bureau, Local, Montréal. L'HON. JOSEPH BORRET, PRÉSIDENT. JOHN G. MACKENZIE, ECR., Vice-Président. Directeurs. WILLIAM WORKMAN, ECR. WILLIAM LYMAN, ECR. G. E. CARTIER, ECR., M. P. H. EW RAMSAY, ECR., Gérant.

Conseiller Légal.—L'Hon. L. T. DRUMMOND, Solliciteur-Général. Arbitre Médical.—ARCHIBALD HALL, M. D. Secrétaire.—THOMAS RAMSAY, ECR. Québec—Agent.—H. W. WELCH, ECR. Arbitre Médical.—Le Dr. MORIN.

GERANTS DANS BAS-CANADA. Sorrel—R. Harrower, ECR. Melbourne—Thos. Tait, ECR. St. Andrews—Frank Fa St. Hyacinthe—Boucher de rish, ECR. la Rivière, ECR. St. Johns—Charles Pierce Trois-Rivières—John Robertson, ECR. Huntingdon—R. B. So Haacksbury—Georges Lamerville, ECR. Stanstead—F. Judd, ECR. Dunham—Wm. Baker, ECR. Sherbrooke—Wm. Ritchie, ECR.

CETTE COMPAGNIE est prête à effectuer des ASSURANCES SUR LA VIE, et à se charger de toute transaction dépendante de la valeur ou de la durée de la vie humaine, ainsi qu'à acheter des Annuités ou des Réversions de toute espèce, comme aussi des Survivances et des Dotations.

En sus des divers avantages qu'offrent les autres Compagnies, les directeurs de cette Compagnie, plaçant les primes dans la province à un taux d'intérêt composé bien au-dessus de celui qu'on peut obtenir dans la Grande-Bretagne, se trouvent en état de promettre une réduction très-considérable du coût, en garantissant des assurances, des survivances et des dotations pour un moindre paiement annuel ou une moindre prime annuelle, accordant des ANNUITÉS augmentées soit immédiatement ou différées, pour toute somme placée entre leurs mains. Ils peuvent aussi mentionner la position locale de la Compagnie comme étant d'une importance particulière à ceux qui veulent faire effectuer des assurances, attendu que cette position permet aux assurés d'exercer un contrôle sur la Compagnie, et facilite l'acceptation de risque sur s s individus sains, ainsi que le prompt règlement des réclamations.

Les assurances peuvent s'effectuer, AVEC ou SANS participation aux profits de la Compagnie; les primes peuvent se payer par versements semi-annuels ou trimestriels; et le système de demi-crédit ayant été adopté par le Bureau, on fera crédit pour une moitié des SET premières primes, sans autre garantie que la Police.

PRIME ANNUELLE POUR ASSURER £100, TOUTE LA DURÉE DE LA VIE.

Age. Avec les profits. Sans les profits. Demi-Crédit.

15 1 13 1 1 6 5 20 1 17 4 1 9 11 25 2 2 9 1 14 7 30 2 2 9 2 2 2 6 35 2 16 7 2 6 4 2 9 2 40 3 6 2 2 14 8 2 17 6 45 3 17 1 3 4 0 3 7 4 50 4 13 1 3 17 11 4 1 4 55 5 17 8 4 19 11 5 3 4 60 7 10 10 6 9 11 6 13 2

On trouvera, en les comptant, que les taux ci-dessus d'assurance pour la vie, sans participation, et demi-crédit, sont PLUS BAS que les tarifs similaires d'aucun autre Bureau qui offre maintenant d'assurer en Canada, tandis que les assurés avec participation auront part aux trois quarts de tous les profits de cette